

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 14

MONTRÉAL, LE MERCREDI 18 JANVIER 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

La valse de la porte budgétaire

Il faut, dit-on, qu'une porte soit ouverte ou fermée. Mais quand «on a besoin d'argent», comme Jean Chrétien l'a admis lundi, et quand on ne s'entend pas sur la façon de remplir la cagnotte, la porte budgétaire s'entrebâille un jour, est mi-close le lendemain, et personne ne sait à quoi s'en tenir.

A Ottawa, la discipline de prédilection consiste ces jours-ci à parier sur le contenu du prochain budget. L'exercice revient chaque année avec la période creuse de janvier, mais cette fois, la fièvre est particulièrement aiguë et les exégètes du discours politique s'en donnent à cœur joie. Until n'a pas écarté ceci, l'autre n'a pas nié cela aussi vigoureusement aujourd'hui qu'il l'avait fait avant-hier, tout porte à croire que, il semblerait que peut-être, et ainsi de suite.

En dehors de ces considérations, deux évidences s'imposent: le gouvernement fédéral s'est «peinturé dans le coin» en parlant de situation «insoutenable», et il devra agir. D'autre part, il ne sait pas encore avec précision comment il agira.

La réalité, c'est que le gouvernement est divisé sur les orientations à prendre. D'un côté, les faucons veulent faire le ménage dès maintenant. Leur logique: plus on attend, plus élevée sera la facture, comme le démontre la nervosité récente des marchés financiers. À l'appui de leur thèse, on doit considérer qu'une deuxième année de mandat constitue le moment idéal pour agir et que, de toute manière, les libéraux sont pratiquement assurés, vu l'éparpillement de l'opposition, de gouverner pendant au moins huit ans. Le problème, à l'inverse, est que 1995 sera une année référendaire.

De l'autre côté, les colombes seraient vraisemblablement prêtes à en mettre encore un peu sur la carte de crédit afin de ne pas sacrifier le «Canada social» à la lutte au déficit. Craignant une véritable révolte des contribuables, des députés libéraux ont publiquement supplié le ministre des Finances Paul Martin, ces jours derniers, de ne pas procéder à une hausse des taxes et impôts.

Ces propos devraient trouver l'assentiment de M. Martin, qui déclarait l'automne dernier que tout alourdissement du fardeau fiscal serait improductif, freinerait la relance et équivaldrait à encourager l'économie au noir.

Selon M. Chrétien, il est incorrect de parler de «durs» et de «mous» au sein de l'équipe ministérielle. Tout le monde, soutient-il, fait front commun et adhère aux objectifs de réduction du déficit du gouvernement. Des objectifs insuffisants, dira le Bloc québécois, mais des objectifs quand même très clairs.

Mais comment diable les atteindre? Le premier ministre se réjouit de ce que les prévisions de son gouvernement pour l'exercice 1994-1995 se seront avérées justes. Mais le déficit sera d'environ 39 milliards \$, même si on dit «avoir déjà beaucoup coupé» dans les dépenses de fonctionnement de l'État! Par quel coup de baguette magique en arrivera-t-on à 32 milliards \$ cette année, puis à 25 milliards \$ l'an prochain, avec un surplus des taux d'intérêt débridés que disait justement craindre M. Martin?

Réponse de M. Chrétien: toutes les options sont sur la table. Certaines ont déjà filtré, de réductions de plusieurs milliards dans le budget des programmes sociaux à cette décentralisation tous azimuts, tellement énorme qu'il est difficile d'y voir autre chose qu'un ballon d'essai. Pour le reste, il faut se contenter de lire entre les lignes, de supputer à l'infini, de tout prendre au deuxième et au troisième degrés.

Sain questionnement à un moment critique de l'histoire économique canadienne ou, pour reprendre l'expression du député Yvan Loubier, «désarroi» de la part d'un gouvernement qui refuse, pour des raisons que lui seul connaît, de s'attaquer aux vrais problèmes? Qui hésite à commencer par la réduction du «gras» de l'appareil bureaucratique, par l'élimination des échappatoires fiscales réservées aux nantis, des gestes de bonne foi qui lui donneraient la crédibilité et l'appui public nécessaires pour ensuite toucher aux secteurs plus névralgiques?

La question ne manque pas d'intérêt, d'autant plus qu'Ottawa s'est jusqu'à maintenant réfugié derrière son vaste processus de consultations publiques pour justifier son mutisme. Bien entendu, on ne dévoile pas les détails d'une politique budgétaire avant coup; mais comme on est venu de toutes parts lui dire de sabrer le déficit en n'augmentant pas le fardeau fiscal et en coupant ailleurs, le gouvernement aura couru au-devant du mécontentement généralisé qu'il ne manquera pas de susciter. Pourquoi poser la question si on ne tient pas compte de la réponse?

Car la vraie réponse, c'est peut-être celle qu'un éminent expert des marchés monétaires, Al Friedberg, a confiée hier au *Globe and Mail*: les Canadiens devront accepter de vivre comme les pauvres qu'ils sont pour que le pays commence seulement à retrouver la voie de la santé financière. Les convaincre que le Canada a vécu et vit au-dessus de ses moyens sera l'une des tâches les plus fondamentales auxquelles sera confronté le gouvernement au cours des prochaines semaines.

Osera-t-il le faire?

CULTURE

L'Institut de design
Montréal voit grand

PAGE B 10

IDÉ

MONTRÉAL

Laval n'a pas encore
perdu son métro

PAGE A 3

LE MONDE

Vers une armée
de l'ONU

PAGE B 7



Cauchemar sur les marchés

Brusque hausse du taux d'escompte et chute du dollar

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Pour la quatrième fois en une semaine, les valeurs canadiennes ont été malmenées avec une violence telle qu'une saignée de 44 centièmes a été imposée à la devise canadienne, à 70,49 cents, malgré une augmentation très prononcée des taux d'intérêt en cours de journée.

Prise en tenaille par l'attaque menée sur les titres canadiens à partir de Londres, ainsi que par la réaction des acteurs nord-américains aux nouvelles confirmant la présence de pressions inflationnistes aux États-Unis, la Banque du Canada a commandé une hausse de presque 1 %, 97 centièmes pour être précis, de son taux directeur afin d'ordonner autant que possible la retraite du dollar.

Juste après que la Banque du Canada eut fixé son taux à 8,21 %, soit le niveau le plus élevé depuis au moins deux ans, les institutions financières ont imprimé une majoration de 75 points de marge à leur taux préférentiel pour l'établir ainsi à 9,25 %. Pour l'heure, la grille des taux administrés par les banques n'a pas été modifiée.

Si l'on en croit les experts interrogés, cet énième cauchemar du «label Canada» a pris son envol à Londres à cause des durs propos d'un financier, que le *Globe and Mail* a rapportés dans son édition d'hier. Selon Al Friedberg, président de la société Friedberg Mercantile Group, l'appréciation des Canadiens à l'endroit du déficit

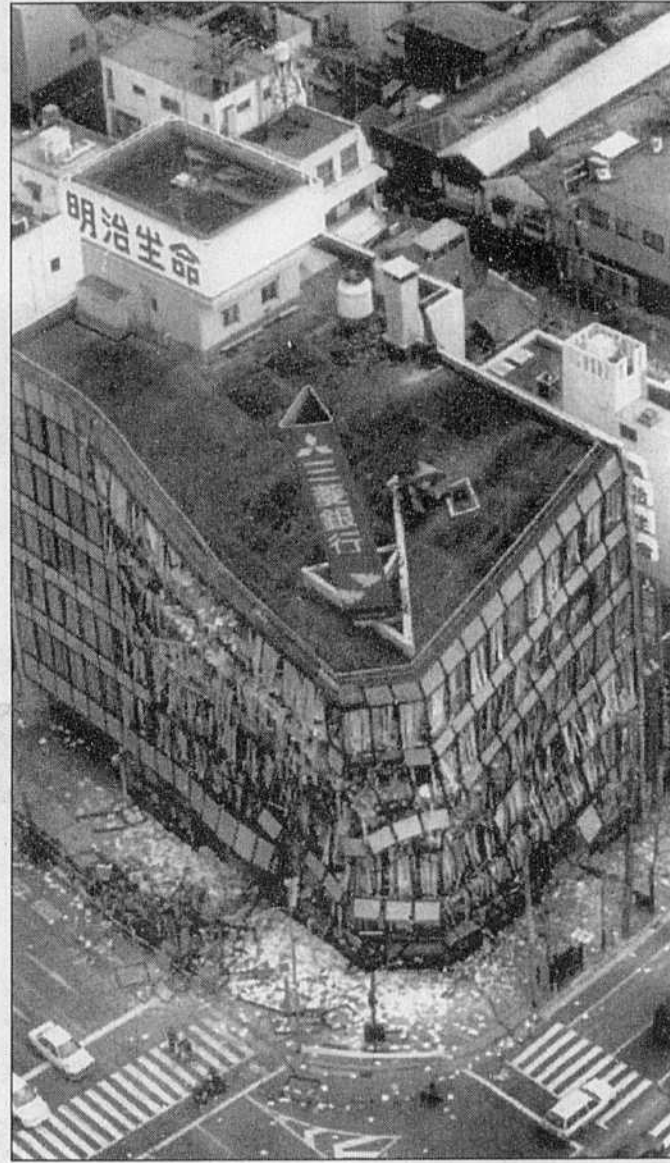
causé des durs propos d'un financier, que le *Globe and Mail* a rapportés dans son édition d'hier. Selon Al Friedberg, président de la société Friedberg Mercantile Group, l'appréciation des Canadiens à l'endroit du déficit

VOIR PAGE A 10: CAUCHEMAR

VOIR AUSSI

Paul Martin n'est pas inquiet A 5

Le pire séisme en cinquante ans



LE TREMBLEMENT DE TERRE qui a frappé le Japon mardi matin est le pire à se produire dans l'archipel en un demi-siècle. La photo du haut à gauche montre une portion d'autoroute à Ashiya, près de Kobe, qui a été renversée sous la violence du choc.

Ci-dessus, un édifice de six étages de la ville de Kobe s'est partiellement effondré, tandis que d'autres ont pris feu ou se sont dangereusement inclinés.

À gauche, des gens se trouvent sur le toit d'une maison détruite dans une tentative de sauver des résidents ensevelis sous les décombres. Plus d'informations en page A 4. Voir aussi en page B 1 l'explication scientifique des dangers qui menacent le Japon.

PHOTOS AP

Un lourd héritage

Dans ce deuxième article d'une série de trois, publiée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération d'Auschwitz, on examine la manipulation idéologique du symbole du camp de la mort au cours des dernières décennies, notamment par le gouvernement communiste polonais. L'article s'attarde aussi sur ce qui se fait à Montréal même pour perpétuer la mémoire de l'Holocauste.

-2-

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Il y a quelques mois, de nouvelles plaques ont enfin été apposées par la direction du musée d'Auschwitz pour reconnaître que la très grande majorité du million et plus de personnes décedées dans ce camp d'extermination étaient des Juifs. Des familles complètes de France ou de Hollande. Des bébés grecs ou hongrois. Des Polonais sans âge. De jeunes adolescents de partout en Europe, de toutes les nationalités. Mais, presque à tout coup, plus de neuf fois sur dix, des gens assassinés parce qu'ils étaient des Juifs, dans le cadre d'un vaste processus de destruction des Juifs d'Europe organisé par l'État allemand.

VOIR PAGE A 10: HÉRITAGE



PHOTO JACQUES GRENIER

Une partie de la colonne de la synagogue Tlomackie de Varsovie, complètement détruite par les nazis, et une urne renfermant des cendres recueillies à Auschwitz. Ces reliques se trouvent au Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal.

La ministre de la Culture entend faire sa marque ... et vite

Rita Dionne-Marsolais
soumet à l'examen
le Conseil des arts,
la SODEC
et Radio-Québec

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La nouvelle ministre de la Culture, Rita Dionne-Marsolais, affirme qu'elle est en poste pour longtemps.

La ministre du Tourisme, qui a aussi hérité de la Culture peu avant Noël à la suite du brusque départ de Marie Malavoy, échafaude des plans qui pourraient bouleverser les réalisations de l'ex-ministre libérale, Liza Frulla, portant sur le financement des activités culturelles au Québec.

Mme Dionne-Marsolais remet en cause le fonctionnement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et celui de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Et elle est à réévaluer la mission de Radio-Québec.

La ministre voit des possibilités de conflit d'intérêts au CALQ parce que ceux qui accordent les subventions aux créateurs sont eux-mêmes représentants des diverses disciplines artistiques.

«J'ai beaucoup de difficulté sur le plan de l'éthique avec le CALQ. Comment des gens qui siègent à un conseil d'administration peuvent-ils décider où vont les fonds et représenter des organismes? Ils sont juge et partie à la fois.»

VOIR PAGE A 10: CULTURE

Johnson chez Bob Rae

Le fond de l'air se rafraîchit entre Québec et Toronto

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Tandis que le chef libéral Daniel Johnson se rend à Toronto, aujourd'hui, pour renouer les relations entre fédéralistes à l'aube de l'année référendaire au Québec, la menace d'une guéguerre entre le Québec et l'Ontario sur la mobilité des ouvriers dans l'industrie de la construction plane de nouveau.

La présentation, en décembre, du projet de loi 46 qui a pour effet de «reréglementer» la construction résidentielle aurait en effet rouvert le contentieux. Depuis décembre, Québec et Toronto sont en pourparlers. Québec affirme pouvoir concilier son projet de loi avec les accords entre les deux provinces. L'affaire donne toutefois lieu à un jeu politique auquel les libéraux ne sont pas tout à fait étrangers.

En 1993, cette querelle avait amené le gouvernement de Bob Rae à menacer le Québec de fermer ses chantiers aux 5000 ouvriers québécois qui y travaillent. L'Ontario estimait que l'accès aux chantiers québécois n'était pas aussi grand pour les travailleurs ontariens que ne l'était l'accès aux chantiers ontariens pour les ouvriers

VOIR PAGE A 10: TORONTO

INDEX

AgendaB8
Avis publicsB5
ClasséesB5
CultureB10
ÉconomieB2
ÉditorialA8
Le mondeB6
Mots croisésB5
Les sportsA6

MÉTÉO



Montréal
Nuageux avec éclaircies en fin de journée. Max: 0



Québec
Nuageux avec éclaircies. Max: -2
Détails en B 6

• LES ACTUALITÉS •

Un médicament efficace contre l'ataxie de Friedreich

LE DEVOIR

Un médicament qui agit sur les neurotransmetteurs du cerveau améliore grandement l'état des personnes souffrant de l'ataxie de Friedreich, révèle une étude réalisée à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

L'équipe du docteur Mihai Ioan Botez, chef du service de neurologie à l'Hôtel-Dieu de Montréal, a constaté chez 40 % des patients ataxiques une amélioration de la motricité des membres supérieurs, après l'administration de chlorhydrate d'amantadine. Les effets bénéfiques seraient encore plus probants chez les ataxiques souffrant de dégénérescence olivopontocérébelleuse. Commercialisé sous le nom de Symmetrel, ce médicament est déjà utilisé pour réduire les troubles moteurs chez les personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Maladie génétique, l'ataxie de Friedreich se traduit par des lésions dans le cervelet affectant le système de l'équilibre, le système moteur et la sensibilité au niveau des jambes.

Habituellement, la maladie apparaît vers l'âge de 13 ans, et les malades doivent se déplacer dans un fauteuil roulant vers l'âge de 20 ans. Au Québec, environ une personne sur 30 000 est atteinte de la maladie de Friedreich, et quatre à 10 sur 20 000 de dégénérescence olivopontocérébelleuse.

L'étude a été menée grâce à la contribution financière de l'Association canadienne de l'ataxie de Friedreich, présidée par Claude Saint-Jean, qui en profitait hier pour lancer sa campagne de financement.



Le pape Jean-Paul II, sous un portrait du missionnaire béatifié Peter ToRot.

Jean-Paul II en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Béatification d'un missionnaire exécuté en 1945

Port Moresby (AP) — Apparemment indifférent aux menaces d'attentat contre sa personne, le pape Jean-Paul II a célébré hier une messe en plein air sous une pluie battante — la première depuis sept mois — dans le stade de Port Moresby et a béatifié Peter ToRot, un enseignant laïc emprisonné par les Japonais en 1942 pour avoir refusé de cesser son apostolat de missionnaire et tué par injection trois ans plus tard.

Le souverain pontife avait délaissé sa «papamobile» blindée pour une voiture décapotable avec un dais de couleur jaune qui le protégeait seulement de l'averse. Les autorités locales cherchaient à minimiser les risques sur un risque d'attentat contre le pape.

Après la disparition de deux marchands ambulants iraniens peu avant l'arrivée de Jean-Paul II, la police a interpellé un ressortissant philippin qui tentait d'entrer dans le stade avec un pistolet chargé.

Dans un premier temps, les autorités avaient annoncé que cet homme avait été interrogé et inculpé de port d'arme sans autorisation. Mais la poli-

ce a affirmé par la suite qu'il s'agissait d'un homme d'affaires, Perfecto Santo, résidant depuis longtemps en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et qu'il avait une autorisation de port d'arme. Dans l'enceinte du stade, des dizaines de couteaux ont été confisqués. Toutefois, le chef de la police de Port Moresby, David Samin, a expliqué que de nombreux habitants portent un couteau à la ceinture notamment pour cueillir des noix de bétel.

«Les guerres, les camps de concentration et l'intolérance de notre temps ont produit une riche moisson de martyrs dans de nombreux endroits du monde», a déclaré le pape à la foule d'environ 8000 personnes venues malgré la pluie: «Aujourd'hui, l'un des vôtres a rejoint cette liste», a-t-il ajouté en béatifiant Peter ToRot. Environ un tiers des 3,9 millions d'habitants de Papouasie-Nouvelle-Guinée sont catholiques. Les reliques du Bien-Heureux, enfermées dans un coffret, ont été portées en procession par des hommes au torse nu et des femmes coiffées de plumes et ornées de colliers de dents de requin.

E N B R E F

LOI 102: PETIT SYNDICAT, GRANDE VICTOIRE

(Le Devoir) — Un petit syndicat était très fier, hier, d'avoir remporté une importante victoire contre la Loi sur les conditions de travail dans le secteur public et municipal (loi 102). L'Association des syndicats de professionnels et professionnels de collèges du Québec regroupe 400 membres dans différents cégeps (des professionnels non enseignants). A titre de responsables syndicaux, des membres de ce syndicat avaient obtenu des libérations syndicales en vue du renouvellement de leur convention collective au printemps 1993. Mais le gouvernement québécois promulguait en septembre 1993 la loi 102, qui prévoyait une récupération salariale de 1 %. S'appuyant sur l'article 18 de la loi 102, le Conseil du Trésor avait alors exigé le remboursement du salaire des personnes précédemment libérées. L'Association avait alors décidé de contester la validité de cet article, qui s'applique rétroactivement, en refusant de rembourser quatre employeurs, les collèges d'Alma, de Joliette, André-Laurendeau et Montmorency. L'employeur a ensuite déposé un grief à cet effet, le syndicat a porté l'affaire devant les tribunaux et, après des audiences tenues à Joliette en décembre, l'arbitre Fernand Morin tranchait, le 4 janvier dernier, en déclarant que l'effet «rétroactif» recherché par le législateur ne pouvait s'appliquer ici. Ce syndicat est le seul groupe syndical à avoir contesté la rétroactivité de la loi 102.

LA CECM FERME UNE ÉCOLE

L'école Jean-Nicolet de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) sera fermée aujourd'hui toute la journée, en raison d'un incendie mineur qui a éclaté dans le système électrique et qui prive l'école de chauffage et d'électricité. L'école, située avenue Salk à Montréal-Nord, doit rouvrir ses portes demain.

LA COMMISSION RÉGIONALE DE QUÉBEC S'INSTALLE

Québec (Le Devoir) — Le secrétariat de la commission régionale de Québec sur l'avenir du Québec est installé dans ses meubles depuis lundi. Le secrétariat, qui compte quinze employés, couvrira un vaste territoire qui s'étend de Portneuf à Charlevoix. La commission régionale de la Vieille Capitale est présidée par le maire de Québec, Jean-Paul Allier, tandis que Claire Bonenfant et Roland Arpin agissent à titre de vice-présidents. M. Arpin en est également le secrétaire. Puisque l'objectif de ces commissions régionales est d'informer la population sur le projet de souveraineté mais aussi de faire participer les citoyens ordinaires, les responsables de la commission mettent en œuvre divers moyens pour susciter la plus large participation possible des individus qui voudraient s'exprimer sur l'avenir du Québec. Le Guide de participation sera distribué dans tous les foyers du Québec à compter du 23 janvier prochain. La liste des membres de la commission régionale, ainsi que l'horaire des séances de consultation, seront rendus publics sous peu. Le secrétariat régional compte en outre des personnes-ressources qui ont pour mandat d'aider ceux et celles qui ont le besoin de préparer leur mémoire et leur témoignage devant la commission. On peut communiquer avec le secrétariat régional, dont les bureaux sont situés au 425, rue Saint-Amable, 2^e étage, Québec, G1R 4X9.

RENTABILISER LES SOINS DE SANTÉ

Ottawa (PC) — En mettant davantage l'accent sur les soins en milieu communautaire et les soins à domicile, les gouvernements pourront réduire leurs dépenses en matière de santé de 7 milliards \$ par année d'ici deux à trois ans, souligne une étude dirigée par l'économiste Judith Maxwell. Selon Mme Maxwell, ancienne présidente du défunt Conseil économique du Canada, il est possible de «rentabiliser davantage» les soins de santé sans en sacrifier la qualité. Selon une nouvelle étude qui fait œuvre de pionnière dans le domaine, les dépenses en matière de soins de santé du Canada «ont augmenté presque sans interruption au cours des trois dernières décennies». Elles sont passées de 6 % du produit intérieur brut (PIB) en 1961 à 10 % en 1991. Le Canada consacrait 23 milliards \$ à ses programmes de santé, il y a trois décennies. En 1993, ce chiffre avait gonflé à 72 milliards \$, constate l'étude de Mme Maxwell financée par l'Université d'Ottawa et l'Université Queen's de Kingston. Entre les années 1975 et 1987, la hausse totale du coût des soins de santé a grimpé de 83 % au Canada. En revanche, les dépenses de santé des pays de l'OCDE ont à peine augmenté pendant les années 80, passant de 7 % en 1980 à un peu plus de 8 % en 1991.

«12 mois d'appels gratuits en soirée? Qui peut en dire autant!»

Offre prolongée jusqu'au
31 JANVIER 1995

L'offre Amigo de Noël :
procurez-vous un Amigo avant
le 31 décembre 1994 et vos appels locaux
en soirée seront gratuits pendant 12 mois!



À partir de
19⁹⁵
par mois.
En sus,
frais d'appel
le jour*.

Le téléphone cellulaire Amigo est le cadeau de Noël dont tout le monde parle! En effet, en vous procurant un téléphone Amigo d'ici la fin de l'année, Cantel ne vous fera payer aucuns frais pour vos appels locaux en soirée pendant 12 mois. Et ce, sans vous obliger à un contrat à long terme*. N'est-ce pas là une offre à clouer le bec?

De plus, avec le service Personnel Amigo, vous obtenez du temps d'antenne local ILLIMITÉ le week-end... sans frais supplémentaires!

N'attendez pas! Mettez tout de suite la main sur un téléphone Amigo car cette offre exceptionnelle prend fin le 31 décembre!

CANTEL amigo^{MC}
On a toujours besoin d'un Amigo!

Cette offre s'adresse également aux utilisateurs actuels du service Amigo.
Pour plus d'informations, composez le 1 800 477-4537.

En vente partout!



*Appels locaux en soirée gratuits du lundi au vendredi de 20 h à 7 h. Frais d'interurbain en sus. Engagement minimum de 4 mois. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

LE DEVOIR

MONTRÉAL

Québec nie avoir renoncé à doter Laval d'un métro

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, a démenti hier que le prolongement du métro à Laval puisse être menacé par l'éventuelle mise sur pied d'un réseau de trains de banlieue dans la région de Montréal.

«On induit le monde en erreur», a pesté le ministre Chevrette qui réagissait à un article publié par *La Presse*. Le quotidien prétend que Québec s'apprête à donner le feu vert à un projet de trains de banlieue, abandonnant du coup sa promesse de relier l'île Jésus à l'île de Montréal par métro.

Le projet, piloté conjointement par le Canadien Pacifique et le Canadien National, correspond à l'une des versions déjà étudiées par le précédent gouvernement, avec quelques modifications. Ainsi, le nombre de lignes de train passerait de deux (Rigaud et Deux-Montagnes) à six (Saint-Jérôme, Mascouche, Iberville et Saint-Bruno). «Il ne faut surtout pas mettre en opposition les trains de banlieue avec d'autres projets de transport, dont le métro à Laval. Et, foi de délégué pour Laval, ce n'est pas ça qui va se passer», a soutenu le député et délégué régional David Cliche.

Selon M. Cliche, il est «malsain» de laisser croire que le gouvernement entend reléguer aux oubliettes le projet de métro alors qu'il s'agit de la priorité pour Laval. «Si le projet de trains de banlieue s'annonce, croyez-moi, cela va se faire dans le cadre d'un plan de transport du Montréal

métropolitain et ça inclut le métro à Laval. Point à la ligne. Et ça attendra le temps nécessaire pour qu'on se soit fait une tête sur le dossier et qu'on se soit concertés avec les élus municipaux», souligne le délégué lavallois. Néanmoins, M. Cliche indique que le plan de transport sera présenté «sous peu».

De son côté, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a d'abord fait des vérifications auprès de Québec avant de commenter la nouvelle. «On ne s'objecterait pas à ce que les parties du territoire qui ont besoin du train y aient accès, mais le train n'est qu'une solution très marginale. Il ne peut pas remplacer le métro chez nous, d'autant que le coût par unité de personnes desservies est hors de proportion», a indiqué M. Vaillancourt.

Ce dernier fait notamment référence au déficit d'exploitation lié au trains de banlieue. Sur une enveloppe nécessaire de 60 millions de dollars par année, la provenance de 40 millions \$ ne serait pas déterminée. Cet élément n'est d'ailleurs pas sans inquiéter la Ville de Montréal.

«Il faut que tous les partenaires régionaux soient conscients, et je pense que c'est le cas de plus en plus, qu'il doit y avoir une consolidation de la situation de Montréal avant la périphérie. Est-ce que le projet va stimuler l'étalement urbain? C'est la grande interrogation que l'on peut avoir à l'heure actuelle. Les gens du Conseil ferroviaire (CN et CP) ont à nous démontrer que cela aura un effet structurant pour l'île de Montréal et non pas l'inverse», a affirmé Pierre-Yves Melançon, membre du comité exécutif responsable du dossier du transport.



Les personnes âgées en ont appris toute une hier: elles devront bientôt partager leur HLM avec des «p'tits jeunes de 55 ans». Ça ne fait pas leur affaire et elles l'ont dit au président de l'Office municipal d'habitation de Montréal, M. Roger Dionne (à gauche).

PHOTO JACQUES NADEAU

Laidlaw tient mordicus à ses avocats

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les Services environnementaux Laidlaw-Tricil ont décidé d'appeler du jugement de la Cour supérieure qui avait ordonné en novembre à leur procureur dans le dossier des lagunes de Mercier, Me Marc Prévost, de l'étude Ogilvy, Renault, de cesser de les représenter.

Le juge Denis avait en effet jugé incompatible avec les exigences de transparence du système judiciaire, le fait que le procureur de Laidlaw fasse partie du même bureau d'avocats que l'ancien directeur du contentieux juridique du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Me Jean Piette, qui fut par ailleurs haut fonctionnaire de ce ministère pendant plusieurs années.

La Cour supérieure n'avait pas reproché aux deux procureurs de s'être mis en situation de conflit d'intérêts: le juge Denis avait plutôt précisé qu'aucune preuve n'établissait que le procureur de Laidlaw ait pu obtenir des renseignements de l'ancien directeur du contentieux du MEF. Mais l'intérêt supérieur de la justice, concluait le magistrat, exigeait dans ce dossier qu'aucun soupçon ne subsiste d'autant plus que le litige opposait Laidlaw au gouvernement reposait sur des lois d'intérêt public, dont l'application devait être d'une transparence exemplaire.

Ce jugement avait été réclamé par le MEF dans le cadre de la cause en jugement déclaratoire intentée par Laidlaw pour ne pas être tenue responsable de la contamination des terrains et de la nappe d'eau souterraine de Mercier.

Les procureurs actuels de Laidlaw dans ce dossier, l'étude Aher, Lalonde, Nuss et Drymer, estiment que leurs collègues d'Ogilvy, Renault avaient pris toutes les mesures nécessaires pour éviter tout conflit d'intérêts dans cette affaire.

Le juge Denis, soutiennent-ils dans leur requête à la Cour d'appel, a erré en faits et en droit dans son jugement en appliquant l'arrêt Martin, de la Cour suprême, sans tenir compte du fait que le code de déontologie des avocats avait été modifié pour se conformer à ce jugement et que ces nouvelles exigences avaient été respectées dans ce cas-ci.

Le juge Denis ne pouvait pas, opinent les procureurs, statuer que la simple appartenance au même bureau d'avocats créait irrémédiablement un conflit d'intérêts.

L'étude Ogilvy, Renault, qui compte plus de 170 avocats, estime que la Cour supérieure a ainsi indûment limité le droit de Laidlaw au procureur de son choix.

On ne trouve dans les motifs d'appel de Laidlaw aucune référence aux autres motifs du juge Denis, qui plaçaient les apparences de justice ainsi que les exigences de transparence et d'intégrité du système judiciaire au-dessus du droits des parties en cause.

Pas d'enfants dans mon HLM

La Ville ouvre 1000 logements à prix modique à des familles: les personnes âgées se rebellent

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Les gens heureux n'ont pas d'histoire; les autres, lorsqu'ils sont vieux, seuls et sans le sou, en ont parfois quelques-unes à raconter.

Madeleine, Gaston et Gérard ont plus de 70 ans et habitent depuis des années dans des HLM, ces logements à prix modique subventionnés par l'État et destinés aux plus démunis. Il y en a 16 000 à Montréal, occupés en parts égales par des familles et des personnes âgées.

Comme des milliers d'autres, Madeleine n'a que sa pension de vieillesse pour faire l'épicerie, s'habiller et payer le loyer. Elle est pauvre et vit entourée de gens pauvres. Comme Gaston et Gérard. Pauvres et vieux.

En juillet dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) leur annonçait — discrètement, mais leur annonçait tout de même — que 1000 des 8000 logements à prix modique loués à des «55 ans et plus» seraient transférés à des «familles de moins de 55 ans» après leur mort ou leur déménagement.

Pourquoi? Parce qu'il y a davantage de familles pauvres et relativement jeunes à la recherche de HLM que de personnes seules et âgées de plus de 55 ans, selon l'Office.

Une donnée que les organismes communautaires réfutent en affirmant que si les aînés étaient mieux informés et mieux encadrés, ils seraient plus nombreux sur les listes d'attente de l'Office. Les noms de 4000 d'entre eux apparaissent actuellement sur ces listes, comparativement à 8000 familles.

Le problème, c'est que les personnes seules de 70 ou 75 ans ne sont pas intéressées à vivre dans leur tour d'habitation à côté de «p'tits jeunes de 55», comme elles le disent. Question de tranquillité. Quant à leur grand flân mou d'adolescent...

«Nous autres, on est des vieux, explique une dame. Et des vieux, ça vit avec des vieux. L'intégration graduelle des familles va briser l'harmonie dans nos foyers. A 55 ans, on est plus actif: on reçoit de la visite, on sort plus souvent, parfois on garde des enfants, bref on fait du bruit. Et nous, le bruit, on l'a. Avant de mourir, on veut la paix.»

«Mais vous allez continuer de l'avoir, la

paix», lui a expliqué hier Roger Dionne, président de l'Office, après une réunion avec une vingtaine de personnes âgées.

«Une famille de 55 ans et moins, dans notre jargon, ça comprend aussi des personnes seules de 55 ans et moins. Or, ces gens-là, loin de vous taper sur les nerfs, vous apportent la sécurité dont vous avez tant besoin. Mieux, ils vous feront découvrir des choses qui, jusqu'à maintenant, vous étaient complètement étrangères. Ce ne sera pas l'enfer, loin de là.»

Mais quel qu'un demande: «Et les enfants? Vous y avez pensé aux enfants, monsieur? Une famille, ça comprend des jeunes. Et des jeunes, ça braille tout le temps, ça crie...»

«Madame, madame... reprend M. Dionne. Il n'y aura pas de jeunes enfants. Ceux qui habiteront à côté de chez vous auront 18 ans ou plus. Et, par la force des choses, ils ne seront pas nombreux: car 900 des 1000 logements que l'on transférera aux familles lorsqu'ils se libéreront seront des studios ou des deux et demi. Ça m'étonnerait qu'on se ramasse 12 là-dedans.»

«Peut-être, pense Eugène, qui se fait discret dans le corridor. Mais à 18 ans, se rappelle-t-il, on est sur le party, et souvent à part ça. Les chums viennent à la maison, on ouvre une bière pis une autre, on s'amuse, la musique joue à tue-tête... Non, non, non, c'est une très mauvaise idée.»

Le président de l'Office d'habitation de Montréal a écouté tous ceux qui étaient venus le voir aux Habitations Lafond pour discuter de l'affaire. Il a promis de revoir le dossier, mais de toute évidence son idée est faite: il ira de l'avant.

«Je n'ai pas le choix, dit M. Dionne. Le mandat de l'Office est de répondre aux besoins des plus mal pris. Or, des familles dans le besoin, il y en a. Si on construisait plus de HLM à Montréal, il n'y aurait pas de problème: les personnes âgées continueraient d'avoir leur tour d'habitation, et les autres la leur. Mais les gouvernements n'ont pas d'argent.»

Il doit alors s'organiser, comme il dit, avec le parc immobilier actuel. Et surtout, avec une liste d'attente de 12 000 noms, dont 8000 sont des familles.

«Il faut que je leur fasse une place, je n'ai pas le choix.»



Regroupement des hôpitaux universitaires

Rumeurs de «consortium hospitalier» au centre-ville

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

L'ambivalence la plus totale règne dans les hôpitaux universitaires montréalais alors qu'une rumeur grandissante fait état d'un projet de «consortium hospitalier» unique au centre-ville et d'un second en périphérie de Montréal.

Plusieurs directeurs d'hôpital n'ont pas tardé à réagir hier aux informations selon lesquelles le ministre de la Santé, Jean Rochon, a décidé de demander aux hôpitaux Notre-Dame, Saint-Luc et Hôtel-Dieu de se constituer en un seul centre hospitalier universitaire (CHU) au centre-ville (sur trois sites) et aux hôpitaux Sacré-Cœur et Maisonneuve-Rosemont de faire de même en périphérie.

Une décision qui irait à l'encontre de la recommandation de la faculté de médecine de l'Université de Montréal qui vise la réduction de six à quatre du nombre d'hôpitaux universitaires pour limiter l'éparpillement des sites d'enseignement.

Dans certains hôpitaux, on ne voit dans cette nouvelle hypothèse que la consécration du *statu quo* et une pilule facile à avaler à la veille du référendum. «La synergie sera pas mal la même qu'à l'heure actuelle», a dit hier le directeur général de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, André Ducharme.

Ce dernier croit que cette solution serait un pas en avant, bien qu'elle ne réponde pas à l'objectif premier visé par la faculté. Pour sa part, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont plaiderait plutôt en faveur d'un regroupement sur un même site avec l'hôpital Saint-Luc. «On cherchait à créer une entité complète et à limiter les doublons. Avec Sacré-Cœur, il faut

développer beaucoup de spécialités», estime M. Ducharme.

L'hôpital Notre-Dame prépare déjà une offensive en règle contre cette hypothèse qui fait grincer des dents les médecins de l'hôpital de la rue Sherbrooke.

«C'est du délire, c'est un *statu quo* déguisé et le retour à la case départ après trois études, dont une a coûté 600 000 \$. Non seulement ça n'apportera aucune économie, mais ça perpétuera l'addition des coûts parce que trois hôpitaux devront tous avoir les appareils coûteux qu'exige la formation universitaire», a déploré le Dr François Lamoureux, président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital Notre-Dame. Cette solution entraînerait la mort de la qualité de l'enseignement en médecine, ajoute-t-il, et irait à l'encontre de la tendance générale observée en médecine dans tous les pays.

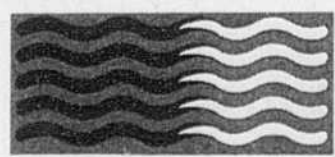
A l'hôpital Saint-Luc, on semblait plutôt heureux de cette rumeur qui, dit-on, permettrait aux trois hôpitaux du centre-ville d'avoir une participation égale dans la gestion de ce consortium hospitalier. «C'est la solution la moins coûteuse car il n'y aurait pas de construction nécessaire. Il resterait à faire un certain partage des spécialités», a dit hier Jean-François Lamarche, directeur des communications de Saint-Luc.

Comme le publiait hier *Le Devoir*, cette rumeur ressemble grandement aux conclusions d'un rapport effectué à l'automne par un sous-comité de la faculté de médecine. Furieux, plusieurs médecins notaient que ce comité n'était formé que de représentants de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Luc, les deux hôpitaux qui ont le plus à perdre dans les regroupements suggérés jusqu'à maintenant par divers comités.



PHOTO JACQUES NADEAU

Les travailleurs congédiés des minoteries Ogilvy ont manifesté hier devant le complexe fédéral Guy-Favreau à Montréal. Ils formaient une colonne demandant le respect de leur ancienneté d'emploi. La manifestation s'est déroulée dans le calme sur le boulevard René-Lévesque hier matin.



1832, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1E4 (Métro Guy)
Tél.: (514) 935-6616

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

LIPOSUCCION
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- COLLAGÈNE
- INJECTIONS DE GRAS
- VARICES-OBÉSITÉ

PROBLÈME DE POIDS?

CLINIQUE

weight loss center
contrôle du poids

CHABOT

NOUVELLE APPROCHE

1832, Sherbrooke Ouest
Montréal, Qc H3H 1E4
(514) 989-1948

APPROCHE PERSONNALISÉE

(1^{RE} VISITE GRATUITE)

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRES (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Guyline Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600
Métro Guy, sortie St-Mathieu

• LES ACTUALITÉS •

Séisme au Japon: le bilan s'alourdit

■ Le tremblement de terre a fait plus de 2700 morts ou disparus
 ■ 656 secousses secondaires ont été enregistrées

Kobe (AFP) — Le séisme d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter, qui a frappé hier à 5h46 l'ouest du Japon, a fait plus de 2700 morts ou disparus et, à Kobe (400 km au sud-ouest de Tokyo), plus de 90 000 sans-abri.

A Kobe, la ville la plus fortement touchée, Osaka et Kyoto, plus de vingt-quatre heures après la plus grave secousse dans l'archipel en un demi-siècle, la police continuait de dégager des cadavres des ruines, dont 600 seulement sur 1764 ont jusqu'à présent été identifiés et parmi lesquels on ne dénombre aucun étranger.

A mesure que l'on découvre des morts, le décompte ne modifie pas le nombre de blessés répertoriés, soit 6334, mais abaisse celui des disparus, qui est désormais de 966.

Mercredi à 1h, 656 secousses secondaires avaient frappé la région, selon l'Agence météorologique japonaise. La plus importante, quelque 21 heures après la secousse initiale, a atteint une magnitude de 4,5 sur l'échelle de Richter à Kobe.

L'énergie d'un tremblement de terre de magnitude 8 est comparable à 1250 bombes d'Hiroshima et un séisme de magnitude supérieure à 9 semble impossible, selon les spécialistes.

Des dizaines d'immeubles effondrés ou en feu, des autoroutes suspendues précipitées à terre: en quelques minutes, la région industrielle du Kansai (Kyoto-Kobe-Osaka), peuplée de 20 millions d'habitants et aussi riche que le Canada, a été plongée dans le chaos.

650 000 foyers sont sans électricité à Kobe et dans certains quartiers périphériques d'Osaka. 490 000 foyers de Kobe sont privés de gaz.

Quelque 900 soldats des forces d'autodéfense (nom donné à l'armée après la Seconde Guerre mondiale) sont arrivés à Kobe peu avant minuit. 2100 autres soldats devaient suivre mercredi.

L'un des plus grands groupes sidérurgiques japonais, dont le siège est à Kobe, et d'importantes usines d'électronique ont dû arrêter leur production.

Les installations de l'aéroport international ultramodern du Kansai, construit sur une île artificielle dans la baie d'Osaka au coût de 15 milliards de dollars, ont correctement résisté, mais le service a été totalement perturbé et des centaines de passagers sont restés bloqués.

Des sources japonaises sur les places financières européennes estimaient mardi que, selon une première évaluation, les dégâts s'élèveraient à 3000 milliards de yen (30 milliards \$).

A Kobe et dans sa périphérie, qui compte 1,5 million d'habitants et où le bilan n'a cessé de s'alourdir au fil des heures malgré l'activité des hélicoptères bombardiers d'eau, au moins 158 incendies faisaient toujours rage dans la soirée, hors de contrôle en raison des coupures d'eau.

Environ 92 100 personnes ont fui leurs maisons effondrées pour trouver refuge dans les 332 centres de secours ouverts par la municipalité, principalement dans des écoles.

Les secours, débordés, fouillent les dé-

combres des milliers de bâtiments détruits et 48 personnes ont été retirées vivantes des décombres d'un hôpital.

«Nous essayons de faire les premières évaluations mais les opérations de secours d'envergure ne commenceront que demain», a déclaré, mardi soir à l'AFP, Yasuo Tanaka, chef des services de secours de Kobe.

Les responsables municipaux ont distribué 112 600 couvertures, 14 tonnes de riz, quatre tonnes de pain et 1000 vêtements.

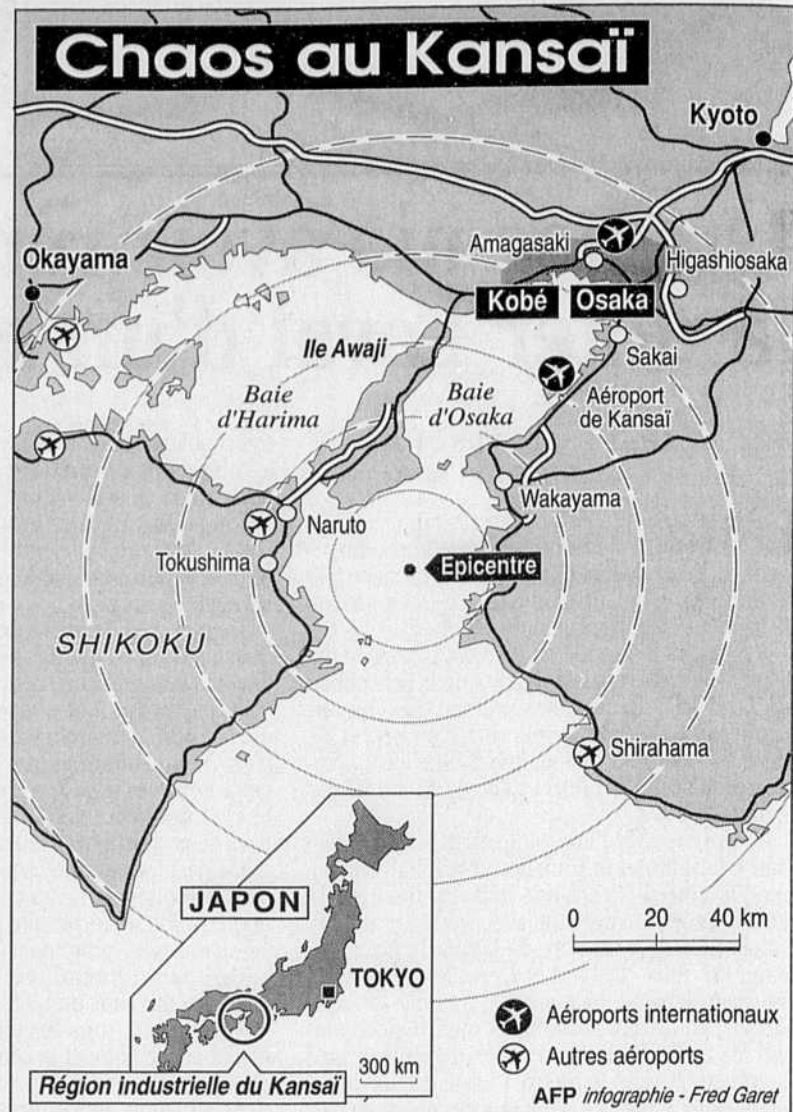
Mais l'approvisionnement est limité: on ne peut encore accéder à Kobe ni par la route, ni par le train, ni par la mer, confirment les responsables locaux.

Il s'agit du séisme le plus meurtrier au Japon depuis 47 ans. Le 28 juin 1948, 3769 personnes avaient trouvé la mort dans la préfecture de Fukuï, le long de la mer du Japon, après un séisme d'une magnitude de 7,1.

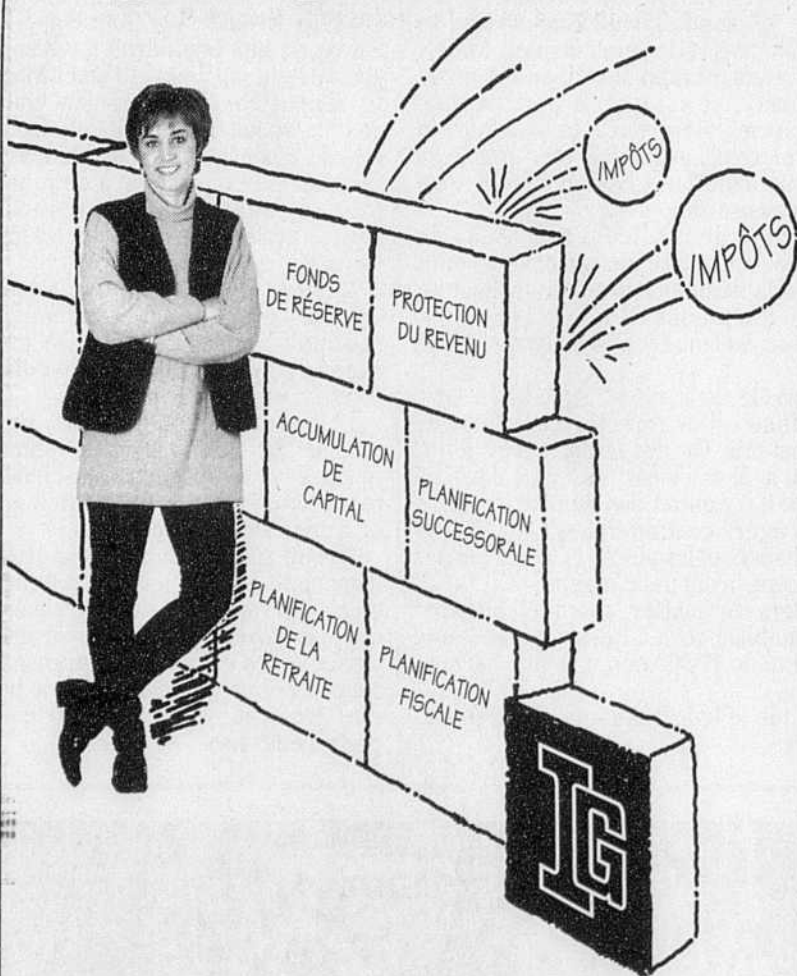
L'épicentre du séisme a été localisé à 20 km sous terre, sur l'île Awajichima, à une centaine de km au sud d'Osaka.

La secousse de mardi sera officiellement dénommée le séisme du Hyogo méridional de 1995, a décidé le gouvernement japonais. Hyogo est la subdivision administrative dont Kobe est la capitale.

Le Japon, qui a un lourd passé sismique en raison de sa situation à la jointure de trois plaques tectoniques, baptise depuis des siècles les séismes qui le frappent.



«L'union fait la force. Avec Investors, c'est plus vrai que jamais.»



«Avant de discuter de finances avec Investors, j'avais des REER à gauche et à droite, des obligations d'épargne de toutes les couleurs et je perdais un temps et un argent fous à courir d'une institution à l'autre. Maintenant, avec le service de planification financière d'Investors, je sais vraiment où je m'en vais.»

— Sylvie Bernier

Acheter des REER, c'est bien mais il y a encore mieux! Pour économiser le maximum d'impôt dès maintenant et dans les années à venir, il n'y a rien de mieux que d'appliquer une stratégie financière globale dès aujourd'hui. Le plus tôt vous discuterez de votre situation financière avec un représentant d'Investors sera le mieux.

Pour obtenir plus de renseignements et pour connaître le bureau Investors le plus près de chez vous, composez sans tarder le numéro de téléphone ci-dessous.

IG Groupe Investors
 Une société de la Corporation Financière Power
 LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

Faites dès aujourd'hui le téléphone le plus payant de votre vie!

1 800 644-7707

Menace de grève dans l'industrie ferroviaire

PRESSE CANADIENNE

Les employés de Via Rail ont commencé à tenir un vote de grève hier tandis que les employés des ateliers de CP Rail font de même aujourd'hui dans un élan de solidarité qui, s'il se concrétise, pourrait entraîner un arrêt complet des chemins de fer à l'échelle nationale d'ici le début de février.

Le scrutin auquel participent 3000 travailleurs de Via Rail et 4500 employés de CP Rail sera terminé d'ici la fin du mois, a déclaré hier Gary Fane, un porte-parole des Travailleurs canadiens de l'auto.

M. Fane a expliqué que les TCA souhaitaient en arriver à une entente d'abord avec CN Rail, dont les travailleurs se sont déjà prononcés pour la grève.

Mais, a-t-il ajouté, le syndicat a été provoqué par des commentaires du ministre des Transports Doug

Young. «Notre plan a toujours été que, en cas de différend au CN, il ne fallait pas y entraîner VIA et CP», a poursuivi M. Fane.

«Mais nous sommes inquiets au sujet de la protection des employés et c'est la raison pour laquelle nous avons commencé à tenir un vote de grève défensif.»

Au cours d'un discours prononcé jeudi dernier, M. Young a dénoncé les clauses sur la sécurité d'emploi figurant dans les conventions collectives des chemins de fer, principal obstacle à un règlement dans les négociations avec le CN, le CP et Via.

M. Fane a qualifié le discours de «déclarations outrageantes portant atteinte aux négociations collectives».

La plupart des 32000 syndiqués de Via, du CN et du CP sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1993.

PROBLEME DE DELINQUANCE DANS LA FAMILLE???

Vos enfants ont des problèmes avec la justice? Avec l'école? Suscitent des inquiétudes! Un frère, une sœur, un ami présentent des comportements inquiétants! Un employé ou un confrère a des problèmes!

Vous voulez en discuter, avec un professionnel, en toute confidentialité? Nous pouvons vous écouter, vous guider, vous référer, peut-être intervenir. Toujours avec discrétion.

Sur rendez-vous seulement

Bernard LeBel
 Criminologue

Téléphone: 486-6490

De l'action pour tous les goûts au... CEPSUM!

Inscription aux activités d'hiver:

ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES de 9:00 à 19:00

Carte de membre disponible

INFORMATION: 343-6150

CEPSUM
 2 100, boul. Édouard-Montpetit
 Édouard-Montpetit

Université de Montréal
 Service aux étudiants
 Service des sports

Lac Saint-François

Les grands ouvrages d'ingénierie plus dangereux que la pollution

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
 LE DEVOIR

Les grands ouvrages d'ingénierie, comme les barrages et la Voie maritime du Saint-Laurent, ont profondément affecté les espèces vivantes du lac Saint-François, plus encore que la pollution dont écope cet immense lac fluvial et qui provient de sources principalement ontariennes (parc industriel de Cornwall) et américaines.

C'est ce qu'affirme le bilan environnemental du lac le plus en amont du fleuve, publié hier par Saint-Laurent Vision 2000, le programme fédéral-provincial de restauration de cet écosystème géant.

La publication de ce bilan par les deux gouvernements vise à permettre à la population locale de mieux définir au cours des prochains mois les priorités d'intervention des gouvernements. Les plans gouvernementaux de restauration ne sont plus planifiés uniquement par les fonctionnaires mais de concert avec les premiers intéressés, qui peuvent effectuer ce travail de planification dans le cadre des 23 zones d'intervention prioritaires (ZIP) créées à cette fin.

Le lac Saint-François constitue, en réalité, un élargissement du fleuve de 233 km², dont la profondeur moyenne ne dépasse pas six mètres. Il contient 2,8 kilomètres cubes d'eau, provenant essentiellement du lac Ontario et des Grands Lacs. L'eau qu'il reçoit prend en moyenne six jours à en ressortir par l'un ou l'autre des grands ouvrages d'ingénierie, via lesquels transite 84 % de toute cette eau, domestiquée depuis les années 30, au détriment des espèces aquatiques et au profit des métropoles ontariennes et québécoises.

Ce rapport fédéral-provincial est probablement le premier à mettre en lumière de façon aussi crue les séquelles des barrages et la transformation d'un milieu naturel en réservoir hydraulique.

Dans le cas du lac Saint-François, la rétention des eaux et leur élévation de 40 cm pour alimenter la centrale de Beauharnois ont «contribué à polariser l'activité industrielle et les rejets dans les régions de Cornwall-Massena et Valleyfield».

Ces constructions semblent en outre avoir eu, selon le rapport fédé-

ral-provincial, des «effets considérables sur le régime sédimentaire, les habitats fauniques et les communautés biologiques».

Après la construction de Beauharnois, entre 1921 et 1931, le canal du même nom a été élargi entre 1929 et 1961 aux dépens des ports québécois, qui ont progressivement vu diminuer leur importance relative.

Le Saint-François n'a pas seulement subi les séquelles de quatre barrages additionnels (Coteaux I à IV) mais il a été davantage artificialisé par la construction des ouvrages de régulation du lac Ontario, situés en amont à Iroquois, Long-Sault et Moses-Saunders. Cette stabilisation accrue a éliminé les plaines inondables, utilisées comme aires de reproduction et d'alimentation de plusieurs espèces animales. La stabilisation des eaux a aussi fait disparaître une partie des herbiers d'antan. Le lac compte moins d'espèces aujourd'hui que les lacs Saint-Louis et Saint-Pierre, et les barrages coupent la route aux espèces migratoires comme l'anguille et l'esturgeon, aujourd'hui menacés de disparition.

La pollution transfrontière dont ce lac est victime vient en deuxième rang dans la liste de ses problèmes écologiques.

Cette pollution est fort préoccupante pour plusieurs espèces car les critères de sécurité pour la vie aquatique sont dépassés à certains endroits pour plusieurs métaux lourds comme le mercure et l'arsenic. On y trouve encore des concentrations notables de BPC et de DDT, suffisamment importantes pour être jugées dangereuses pour les femmes enceintes et les enfants, surtout dans les réserves amérindiennes où ces contaminants s'ajoutent aux dioxines et furannes découvertes dans la chair des tortues serpentes et aux contaminants présents dans les poissons.

Les chasseurs et pêcheurs blancs sont d'ailleurs tout aussi menacés s'ils consomment les canards du lac, en plus des poissons. Une étude effectuée en 1989 sur la sauvagine indique que la plupart des canards nicheurs du lac — dont les rives accueillent aucune usine polluante — contiennent des BPC, du chlordane et du mirex en concentrations supérieures aux normes canadiennes pour la mise en marché des volailles...

Prohibition dans l'État d'Andhra Pradesh

Bombay (Reuters) — Le nouveau gouvernement de l'État d'Andhra Pradesh, dans le sud de l'Inde, a interdit la vente libre de boissons alcooliques et enjoint aux particuliers, magasins et bars de remettre leurs stocks aux autorités avant mardi soir.

Les contrevenants seront passibles d'une peine d'un an de prison et d'une amende de 5000 roupies (160 \$ US).

Sont toutefois exemptés de cette mesure les étrangers, les militaires, les sociétés, les industriels, exportateurs et importateurs et les personnes autorisées à consommer de

l'alcool pour des raisons médicales.

Au total, quelque 5200 magasins et 5000 bars établis sur le territoire de cet État, dont est originaire le premier ministre indien P. V. Narasimha Rao, pourraient devoir fermer. La perte de revenus annuelle est estimée à 400 millions de dollars.

Le premier ministre de l'État, N. T. Rama Rao, ancienne star du cinéma indien qui a conduit le parti régional Telegu Desam à la victoire aux élections de décembre, avait promis durant sa campagne d'interdire l'alcool et de distribuer du riz aux pauvres au prix de deux roupies (un peu plus d'un demi-cent américain) le kilo.

LE DEVOIR

POLITIQUE



PHOTO PC
Le ministre des Finances, Paul Martin.

«Tout à fait naturel»

La situation du dollar et des taux d'intérêt n'inquiète pas Paul Martin

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Les nouveaux déboires du dollar combinés à la nouvelle flambée des taux d'intérêt n'inquiètent pas outre mesure le gouvernement fédéral, qui considère que de tels revers de fortune sont normaux dans les circonstances actuelles.

«Il y a énormément de volatilité dans les marchés internationaux et il est tout à fait naturel qu'avant un budget des choses comme celles-là arrivent», a déclaré hier le ministre des Finances, Paul Martin.

«Nous sommes déçus, mais nous ne sommes pas alarmés», a de son côté observé le premier ministre Jean Chrétien au terme d'une réunion spéciale, à saveur prébudgétaire, de son cabinet.

La réunion, qui a duré toute la journée et devait notamment se pencher sur l'imposante révision des programmes gouvernementaux, a été qualifiée d'«emballante» par M. Martin. Il a affirmé être parvenu à créer l'unité au sein du conseil des ministres derrière la nécessité d'atteindre l'objectif de réduction du déficit à 3 % du produit intérieur brut, ou 25 milliards \$, d'ici deux ans.

«Il y a un débat au sein du cabinet. C'est dans la nature des choses. Mais le débat a porté sur les moyens d'atteindre nos objectifs, pas sur les objectifs eux-mêmes ou l'ampleur des problèmes que nous connaissons. Et le cabinet a pris cet après-midi (hier) la décision de faire tout ce qui est nécessaire pour assainir les finances publiques», a dit le ministre.

«Nous sortons de cette rencontre avec un plan très clair, que je serai fier de présenter lors du prochain budget.»

M. Martin était visiblement désireux d'envoyer des signaux rassurants aux marchés financiers, et il s'est appuyé sur le fait que «les choses vont bien dans tous les secteurs», que «le Canada a connu en 1994 la plus forte croissance des pays du G7», qu'il y a une «confiance dans la création d'emplois» pour expliquer que le Canada pourrait passer à travers un autre mois de possibles soubresauts. Chaque augmentation de 1 % des taux d'intérêt entraîne un manque à gagner de 1,7 milliard \$ pour le Trésor canadien.

«Oui, les taux d'intérêt sont à la hausse, mais ils montent et baissent et, en dernière instance, ils reflètent la force de votre économie. Et la reprise est très forte. Une fois le budget présenté, la confiance des marchés sera rétablie», a promis le ministre.

Quant aux moyens qui seront mis en œuvre pour assurer le redressement, M. Martin a encore une fois demandé aux journalistes d'attendre la fin février. Mais la question des dépenses, a-t-il réitéré, sera au cœur des préoccupations d'Ottawa.

«On veut procéder prioritairement par des réductions de dépenses. Notre dernière option sera de hausser les taxes.»

Et le gouvernement fédéral, au moment où est évoquée la cession aux provinces de certaines activités, entend faire le ménage dans sa propre boîte en premier lieu. «Il va certainement falloir que tout le monde partage le fardeau, mais c'est chez nous d'abord qu'on va couper», a indiqué M. Martin.

Le cabinet s'étant apparemment entendu là-dessus, la balle — et la calculatrice — sont maintenant dans le camp du ministre des Finances.

Louis-Paul Allard présidera la commission de Lanaudière

KATIA GAGNON
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement a réussi à recruter une autre vedette pour occuper la dernière présidence vacante, celle de la commission régionale de Lanaudière: Louis-Paul Allard, animateur et humoriste bien connu, assumera ces fonctions.

Le PQ a également annoncé hier un autre beau coup. L'ancien président de l'Union des municipalités régionales de comté, Pierre-Maurice Vachon, un libéral notoire, a accepté la vice-présidence de la commission régionale de Chaudière-Appalaches.

M. Allard, qui dit n'être membre d'aucun parti politique, croit qu'en tant que président, il aura un «rôle d'animateur» à jouer. «On a parlé beaucoup plus de hockey que de l'avenir du Québec, récemment», a-t-il déploré, hier, lors d'un entretien téléphonique.

«Plutôt que de parler de tout ça dans des cuisines, comme ça s'est fait au dernier référendum, on va élargir le débat à d'autres questions», dit M. Allard.

L'ancien animateur est particulièrement sensibilisé aux problèmes d'environnement et d'accès à la justice. Cet avocat de formation, présentement à l'emploi de la Commission

des services juridiques, a en effet mis sur pied, il y a quelques années, la Fondation québécoise en environnement.

Louis-Paul Allard n'a pas l'impression que le Parti québécois se sert de sa popularité auprès du public pour donner de la crédibilité à son processus de consultation. «Si je peux amener les gens ordinaires à venir se prononcer, ça me fera énormément plaisir», a-t-il simplement commenté.

Par ailleurs, le gouvernement a également annoncé que Jocelyn Benoit, le directeur général du cégep de Beauce-Appalaches, occuperait la seconde vice-présidence de la commission de cette région, aux côtés de M. Vachon.

Il ne reste plus que quatre vice-présidences à combler au sein des 15 commissions régionales.

Rappelons que le Parti québécois a réussi à recruter plusieurs figures connues pour occuper les postes de président et de vice-président des commissions régionales.

Mentionnons seulement les deux anciens ministres conservateurs Monique Vézina et Marcel Masse; le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier; l'animateur Marc-André Coalier; la présidente du Syndicat de la fonction publique, Danielle-Maude Gosselin.

Pierre Bourgault tient des propos controversés

Parizeau prend ses distances

La réaction du premier ministre jugée «insuffisante»

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Les chefs d'Alliance-Québec et de B'nai Brith Québec s'indignent que le premier ministre Jacques Parizeau se contente de se distancer, sans dénoncer, les propos «à saveur raciste» de son conseiller en communications, Pierre Bourgault.

La semaine dernière, ce dernier avait confié à la Presse Canadienne qu'«une situation dangereuse» suivrait le référendum au cas où la volonté souverainiste de la majorité des francophones était frustrée par un vote en bloc des anglophones contre la souveraineté.

Dans un communiqué de presse émis tard par son bureau, hier, le premier ministre précise que M. Bourgault agit à titre de «consultant externe» et non pas comme «porte-parole du gouvernement ni du premier ministre. Par conséquent, les propos qu'il formule lui sont personnels et n'engagent d'aucune manière le gouvernement du Québec».

La réaction de M. Parizeau a tout de suite été qualifiée d'«insuffisante» et d'«inacceptable» par le directeur de l'aile québécoise de B'nai Brith Canada, Robert Libman, ainsi que par le

président d'Alliance-Québec, Michael Hamelin.

Ce dernier s'attendait à ce que M. Parizeau limoge son conseiller afin de montrer clairement que de tels propos ne sont tolérés ni au gouvernement ni dans le camp souverainiste.

«Ce n'est pas suffisant de dire que M. Bourgault est conseiller externe. On sait très bien qu'il est maintenant un employé du gouvernement et c'est complètement inacceptable d'avoir quelqu'un comme ça au sein du gouvernement», a tonné M. Hamelin, qui a qualifié la déclaration de M. Bourgault de «menace» à la communauté anglophone.

S'il n'exige pas pour autant le renvoi de M. Bourgault, Robert Libman s'offusque également de la légèreté de la réponse du premier ministre. «La déclaration de M. Bourgault a une saveur raciste. Et c'est pour cela que nous espérons que M. Parizeau la dénonce vigoureusement pour montrer que son parti et son gouvernement n'appuient d'aucune façon cette déclaration».

Quant au principal intéressé, M. Bourgault a refusé hier d'apporter des précisions à ses commentaires ou d'expliquer la teneur de ses propos ou du terme «situation dangereuse». «Pour l'instant, je ne donne aucune entrevue», s'est-il borné à dire.

Les propos de M. Bourgault ont suscité un véritable tollé hier dans la presse anglophone. *The Gazette* et *The Globe and Mail* de Toronto en traitant tous les deux en page éditoriale.

Pour le quotidien torontois, «Il est difficile d'interpréter (les commentaires de M. Bourgault) comme

quelque chose d'autre qu'une menace implicite (...) Suggère-t-il (...) que s'ils (les anglophones) votent pour le fédéralisme, ils s'attireront des ennuis?»

Selon la *Gazette*, les propos du conseiller du premier ministre «soulignent ce que plusieurs non-francophones voient comme une intolérance profonde du Parti québécois en ce qui concerne les Québécois anglophones et allophones».

Si M. Bourgault est bien connu dans pour sa franchise désarmante — c'est après tout lui qui voyait en 1979 un Québec «au bord de la guerre civile» si la «minorité» bloquait la volonté de la majorité francophone au référendum de 1980 —, il n'empêche que sa déclaration indispose plusieurs de ses compagnons de route dans la cause souverainiste.

«Ça l'air tout à fait maladroit, a déclaré la présidente du Mouvement national des Québécois, Louise Laurin. Les journaux anglophones ne cherchent que les maladresses du côté souverainiste pour, peut-être, nuire à une réponse positive au référendum.»

Mme Laurin estime qu'il incombe maintenant aux autres leaders du mouvement souverainiste de réparer le tort infligé par les commentaires de M. Bourgault en soulignant l'ouverture et l'esprit démocratique de ce camp.

«C'est à nous de dire aux anglophones et aux allophones qu'ils ont leur place au Québec, qu'ils ont le droit de voter, et que c'est avec eux que l'on veut bâtir le Québec, a-t-elle affirmé. S'il y a d'autres interventions de ce genre-là, je pense que (les propos de M. Bourgault) ne seraient qu'une voix discordante, c'est tout.»

La vieille rengaine de la souveraineté

Un groupe de jeunes fédéralistes voit le jour: le projet souverainiste, disent-ils, c'est l'obsession des plus vieux

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les jeunes fédéralistes voient dans le projet d'accession à la souveraineté du gouvernement Parizeau une vieille rengaine du début des années 60, l'obsession des plus vieux. «C'est un conflit de générations.»

Génération 18-35, un groupe de jeunes Québécois voués à la défense du fédéralisme, compte intervenir dans la campagne référendaire pour établir clairement que le projet souverainiste ne répond pas aux aspirations des jeunes parce qu'il est issu d'une autre génération. «Ça ne nous ressemble pas.»

Fondé il y a cinq mois en vue de la campagne référendaire, Génération 18-35 se veut détaché de toute partisanerie politique. Mais les porte-parole qui ont donné hier la conférence de presse ont tous trois des liens avec l'un ou l'autre des partis fédéraux:

■ François Le Bel a été membre de l'exécutif de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec de 1987 à 1989, sous la présidence de Mario Dumont. Aujourd'hui, il occupe la fonction rémunérée de chercheur au Conseil pour l'unité canadienne, une créature des libéraux fédéraux, qui fournit gratuitement le «soutien technique» assurant la bonne marche des activités de Génération 18-35;

■ Maryse Harvey est membre de l'exécutif de la section québécoise des Jeunes libéraux du Canada. En 1993, elle a échoué dans sa tentative de succéder à Mario Dumont à la présidence de la commission jeunesse du PLQ. Depuis 1992, elle est l'attachée politique de Cosmo Maciocia, le député libéral provincial de Viger. Ce qui l'a incitée hier à faire cette mise au point: «Je ne suis pas liée au PLQ, je suis liée à un député.»

■ Anie Perrault a été présidente de l'Association des jeunes progressistes conservateurs du Québec. Elle a été

attachée politique au sein des cabinets ministériels des conservateurs Jean Charest, Marcel Danis, Pierre Blais et Benoît Bouchard. Aujourd'hui, elle pratique le droit chez Phillips & Vineberg.

L'essentiel du propos des trois jeunes leaders fédéralistes visait à démontrer que les préoccupations de la jeunesse québécoise sont totalement exclues du débat référendaire.

«On est différents en soi. On a notre propre vision des choses. Nous, les jeunes, on vit dans la réalité et la réalité, c'est qu'on doit se consacrer aux questions les plus importantes, celles qui touchent notre avenir. Ce dont on a besoin, c'est de stabilité, c'est de pouvoir bâtir nous aussi sur des acquis, comme les autres générations ont pu le faire. La souveraineté, ça fait 30 ans qu'on en entend parler. On est prêts à tout pour clore le débat. Ce qu'on veut, ce sont des emplois, pour avoir la possibilité de bâtir, de démarrer dans la vie. Le projet qui est présenté par la génération d'avant, c'est un projet qui est né dans les années 60 et on nous le sert une autre fois.»

Dans cette campagne référendaire, le groupe Génération 18-35 promet d'être omniprésent, de profiter de toutes les tribunes et surtout de participer aux commissions régionales référendaires.

Le discours que les jeunes fédéralistes se proposent d'y tenir ressemble étrangement à celui de leurs aînés: «Combien coûtera la souveraineté au Québec? Combien de jeunes perdront leur emploi? Comment un Québec souverain pourra-t-il relever le défi de la mondialisation et assurer la mobilité des jeunes travailleurs?»

A l'instar de leurs aînés, ils n'ont pas non plus d'alternative constitutionnelle à proposer. L'important, c'est qu'on s'occupe de leurs problèmes, répètent-ils sans cesse. «C'est notre avenir qui est en jeu, pas l'avenir des gens de 60 ans.»

ROCHE BOBOIS

SALES

Du 7 au 21 JANVIER 1995

Roche-Bobois est en soldes! Les soldes Roche-Bobois ne se comparent à aucun autre. Ils ne sont pas frénétiques et vous permettent de faire des économies exceptionnelles! Profitez des prix sans précédent sur les articles en montre en magasin, fins de séries, canapés composables en cuir et en tissu, salles à manger, tables basses, chambres à coucher, unités murales... Tout à des prix réduits!

Montréal, 1425, boul. René-Lévesque Ouest (angle rue Bishop) H3G 1T7 (514) 871-9070



Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Cours télévisés crédités

En astronomie avec le professeur Hubert Reeves
Initiation à l'astronomie : le cosmos et l'être humain (PHY 1972D)

En criminologie avec le professeur Jean Trépanier
Introduction à la justice des mineurs (CRI 1900D)

En histoire de l'art avec le professeur François-Marc Gagnon
Introduction à la peinture moderne (HAR 1200D)
La peinture moderne au Québec (HAR 2195D)

En littérature québécoise avec le professeur Laurent Mailhot
La littérature québécoise depuis 1960 (FRA 1700D)

Date limite d'inscription
23 janvier 1995

Renseignements
Secrétariat des cours télévisés de la Faculté des arts et des sciences : (514) 343-2162



Les Atriums



Vente
trottoir
de
janvier

du 16 au 21 janvier

AIR DE FEMME	L'ARC DE TRIOMPHE
AU KIOSQUE DU BAS	NACARA
BAR DES ATRIUMS	POUR DES PEANUTS
BOUTIQUE ANGELA	ROCK DÉLICES CAFÉ
COPINES DE CHINE	SANS PRÉTENTION
ESCALE AU SOLEIL	SCHNITZEL'S
FONTAINE SANTÉ	TABAGIE CLAUDIA
	UNIVERS ÉLECTRONIQUE

870, de Maisonneuve Est, Montréal
Métro Berri UQAM

LE DEVOIR

LES SPORTS

Internationaux de tennis d'Australie

Becker, Ivanisevic et Sabatini disparaissent

Melbourne (AFP) — Trois favoris à terre! L'Allemand Boris Becker, le Croate Goran Ivanisevic et l'Argentine Gabriela Sabatini, prétendants à la victoire finale, ont disparu hier dès le premier tour des Internationaux d'Australie de tennis à Melbourne.

Trois autres têtes de séries ont été éliminées, le Suisse Marc Rosset (n° 12) chez les hommes, la Bulgare Magdalena Maleeva (n° 9) et la Française Julie Halard (n° 16) chez les dames.

En revanche, les autres sont passés sans problème, comme les Américains Andre Agassi (n° 2) et Todd Martin (n° 8), le Néerlandais Richard Krajicek (n° 16) et le Russe Evgeni Kafelnikov (n° 10) côté masculin, l'Espagnole Arantxa Sanchez (n° 2) et l'Américaine Lindsay Davenport (n° 6) côté féminin.

L'une des surprises est venue de l'élimination d'Ivanisevic (n° 4), cinquième mondial. Quart-de-finaliste l'an dernier, il a été battu par l'Allemand Carl-Uwe Steeb, 6-1, 7-6 (7/4), 6-3. «Je me suis battu tout seul, s'est exclamé Ivanisevic. Il s'est contenté de garder la balle en jeu et j'ai tout mis dehors». Ivanisevic a également été trahi par son service. Steeb, 93^e mondial, s'est lui contenté «de rester calme et de prendre sa chance».

L'élimination du Croate combinée à cel-

le de Rosset, battu par l'Italien Andrea Gaudenzi, devrait profiter à l'Ukrainien Andrei Medvedev (n° 13) dont le tableau semble dégagé jusqu'aux quarts de finale.

Douleurs et pleurs
Autre joueur déçu par sa prestation:

l'Allemand Boris Becker, tête de série n° 3, battu par l'Américain Patrick McEnroe 6-3, 6-4, 7-6 (7/4). «J'aurais aimé avoir une excuse pour expliquer ma défaite mais tout s'est bien passé avant le match, a-t-il ironisé. Je n'avais aucun rythme, particulièrement en coup droit et j'étais mau-

vais au fond du court.»

Pour sa première apparition à Melbourne, Agassi s'est lui débarrassé du Sud Africain Grant Stafford, 214^e mondial, en 90 minutes, et affrontera au deuxième tour un Français issu des qualifications.

Le simple dames a également enregistré une grosse contre-performance, celle de Sabatini, tête de série n° 5, battue par l'Américaine Marianne Werdel 4-6, 4-6. Sabatini a dû faire venir le soigneur pour une douleur au dos. «Mais la douleur a persisté. En plus, je suis tombée sur une adversaire difficile qui n'a pas manqué beaucoup de balles», a expliqué l'Argentine.

Autre victime de marque, la Bulgare Magdalena Maleeva, tête de série N.9, éliminée par l'Ukrainienne Natalia Medvedeva 4-6, 5-7, 6-3.

Arantxa Sanchez (n° 1) a connu beaucoup moins de problème pour battre la Chinoise Fang Li, 6-2, 6-0, en s'efforçant de venir souvent au filet.

«Je veux finir les points plus tôt, a-t-elle expliqué, et je conserverai cette tactique même contre les meilleures», a déclaré l'Espagnole.

Son adversaire n'a su enrayer la tornade Sanchez. Cachée sous sa serviette, elle essaya même quelques larmes au dernier changement de côté.

Rusedski et Nestor passent au 2^e tour

Melbourne (Reuter, PC) — Greg Rusedski et Daniel Nestor ont remporté leurs matches de première ronde aux Internationaux de tennis d'Australie, hier, pour ainsi rejoindre Sébastien Lareau parmi les Canadiens en ronde des 64.

Rusedski, de Pointe-Claire, a disposé du Russe Alexander Volkov dans un duel de gauchers, par 6-4, 6-2, 6-3.

«J'aime bien l'affronter, a dit Rusedski. Il n'aime pas jouer contre les gauchers parce qu'ils sont plus en mesure d'exploiter sa faiblesse, c'est-à-dire son coup droit. J'ai toujours eu du succès contre lui.

«Je me suis beaucoup amélioré au re-

tour de service. Ça m'a aidé aujourd'hui.»

Le Torontois Nestor a eu besoin de quatre sets et d'un bris d'égalité pour venir à bout de l'Allemand Alexander Mronz, par 3-6, 6-3, 6-2, 7-6 (7-0).

Nestor a été inconstant au service, comme en témoignent ses 15 doubles fautes et 17 as.

«J'ai mal entrepris le match et les choses se sont mises à aller plus mal encore, a-t-il dit. J'ai tenté les coups gagnants au bris d'égalité. J'ai aussi mieux servi.»

Lareau, de Boucherville, avait triomphé lundi de l'Américain Steve Bryan.

Hill et Grissom à deux pas des Marlins

Miami (AP) — Le voltigeur Marquis Grissom et le lanceur Ken Hill seraient sur le point de signer des lettres d'entente avec les Marlins de la Floride, selon le quotidien *Palm Beach Post*.

Le *Post* prétend avoir appris de sources multiples que Grissom et Hill se seraient entendus en principe avec les Marlins. Ces ententes seraient finalisées aussitôt que l'Association des joueurs aura levé son boycott pour la signature de contrats. Ce boycott devrait se poursuivre au moins jusqu'à la fin du mois et probablement jusqu'à la fin de la grève.

«Nous n'avons jamais caché que la Floride serait le premier choix de Kenny, mais les équipes de Colorado et de Boston tentent aussi de le convaincre qu'elles seraient le meilleur choix pour lui, a dit l'agent de Hill, Raymond Anderson. Il n'y a pas de doute que les Marlins ont présentement l'avantage. Mais il est faux de prétendre qu'une entente est survenue.»

L'agent de Grissom, Eric Goldschmidt, n'a pu être rejoint pour commenter.

Hill et Grissom ont obtenu leur autonomie quand les propriétaires d'équipes ont imposé de nouvelles conditions de travail, le 23 dé-

cembre. Les Expos auront 10 jours pour égaler les offres ou alors ils perdront les services de deux de leurs meilleurs joueurs.

Le *Post* prétend que les deux contrats seraient d'une durée de quatre ou cinq ans, avec des salaires annuels de près de 5 millions\$.

Chaque entente comporterait de plus une clause de non-échange pour au moins une partie du contrat. Cette stratégie viserait à empêcher les Expos d'égaler les offres pour ensuite échanger les deux joueurs.

Hill a présenté un dossier de 16-5 et une moyenne de points mérités de 3,32 avec les Expos la saison dernière. Au cours des trois dernières saisons il a totalisé 41 victoires et maintenu une moyenne de 3,04 points mérités. Il deviendrait le lanceur partant numéro un des Marlins.

Grissom prendrait la place de Chuck Carr comme voltigeur de centre et comme premier frappeur du rôle. Il a présenté une moyenne au bâton de ,288 la saison dernière et une moyenne de présence sur les

buts de ,344, avec 11 circuits, 45 points produits et 36 buts volés. En six saisons dans les majeures, il totalise 266 buts volés. Il a de plus remporté deux fois le Gant d'or.

Joueurs de balle, consultez les petites annonces...

New York (AP) — Ces annonces commencent à paraître dans les sections sportives, mais elles devraient sans doute être publiées dans la section des petites annonces. «Pensez-vous être capable de percer dans les ligues majeures?», peut-on lire en grosses lettres dans plusieurs journaux des villes du sud des États-Unis cette semaine.

Ce sont les Blue Jays de Toronto qui ont fait paraître ces annonces. Comme la plupart des équipes des ligues majeures, les Jays se cherchent des joueurs de remplacement pendant que leurs vrais joueurs font toujours la grève.

Les Blue Jays tiennent un camp d'évaluation samedi à Dunedin, site de leur camp d'entraînement. Ils tentent d'attirer le plus de joueurs possible et ils le font de bien des façons.

L'équipe a fait paraître des annonces dans des journaux de huit villes, dont Atlanta et Knoxville au Tennessee. Lundi, c'est dans le *News and Observer* de Raleigh en Caroline du Nord, et dans le *Birmingham News* en Alabama, qu'on a pu voir ces annonces.

Selon le texte des annonces, les Blue Jays sont à la recherche de

«nouveaux talents». Ces annonces leur coûtent quelque 765 \$.

On cherche des joueurs qui ont entre 19 et 25 ans. Ils doivent apporter leurs souliers à crampons, leur gant et être en uniforme. Ces joueurs ne peuvent être sous contrat avec une autre équipe professionnelle et ne peuvent être des joueurs d'écoles secondaires ou de collèges.

On donne le numéro de téléphone du service de dépistage à Dunedin et l'annonce est signée: Blue Jays de Toronto.

«Nous avons reçu déjà pas mal de coups de téléphone», a dit Howard Starkman, porte-parole de l'équipe.

Il a mentionné qu'on ferait paraître ces annonces pendant quelques jours dans ces États du Sud.

«Il y a beaucoup d'anciens joueurs dans ce coin-là, a-t-il dit. Nous voulons le plus de candidats possible.»

Les Blue Jays ont prévu tenir quelques camps d'évaluation en Californie le week-end dernier, mais des pluies diluviennes sont venues mettre fin au projet. On avait fait l'annonce de ces camps dans une dizaine de journaux californiens.

C'est le chef des dépistages Bob Engle qui dirigera le camp à Dunedin.

EN BREF

LE CIO AU SECOURS DE SARAJEVO

Le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, a déclaré hier que le CIO participerait à la reconstruction des installations sportives de Sarajevo, détruites par près de trois ans de guerre civile. «Nous attendons le budget et les projets (...) nous aiderons avec de l'argent et pas avec des mots», a-t-il souligné. Sarajevo avait accueilli les JO d'hiver de 1984, mais la plupart des installations de la ville ont été détruites depuis le début du siège de la ville par les Serbes de Bosnie, qui ont installé leur qg dans l'ancienne station de sports d'hiver de Pale.

PARDEE AU FOOTBALL CANADIEN

Jack Pardee, congédié plus tôt cette saison de son poste d'entraîneur-chef des Oilers de Houston, héritera des mêmes fonctions avec la nouvelle équipe de Birmingham dans la Ligue canadienne de football, selon l'un de ses adjoints, John Jenkins, qui a ébruité la nouvelle, agira quant à lui comme coordonnateur de l'offensive. Pardee, deux fois entraîneur de l'année dans la NFL, a déclaré qu'il n'entrevoit aucun problème d'adaptation à la LCF.

«OIL CAN» BRISEUR DE GRÈVE

À ses bonnes années, «Oil Can» Boyd se retrouvait souvent au centre de polémiques. Voilà qu'il s'apprête à en causer une autre. Boyd, qui n'a pas lancé dans les ligues majeures depuis 1991, prendra part au camp d'entraînement des White Sox de Chicago et deviendra vraisemblablement le premier briseur de grève parmi les joueurs connus du public. L'ancien lanceur des Expos, maintenant âgé de 35 ans, a passé la saison 1994 avec les Explorers de Sioux City, une équipe indépendante de la Ligue Northern, de classe A. Boyd a préféré les White Sox aux Expos, qui auraient bien aimé rapatrier l'un de leurs joueurs les plus populaires au début des années 1990.

LOTUS FERME SES PORTES

Lotus, la célèbre écurie de F1 victorieuse à sept reprises du titre mondial des constructeurs dans les années 1960 et 1970, a définitivement mis la clef sous la porte, hier, en raison de difficultés financières insurmontables. Lotus avait inscrit ses lettres de noblesse au palmarès de la F1 sous la férule du designer Colin Chapman et de pilotes comme Jim Clark. Depuis de longs mois, l'écurie était incapable de lutter financièrement avec les quatre ténors de la F-1: Williams, McLaren, Benetton et Ferrari.

LAREAU EN PROUE CONTRE HAÏTI

Le Québécois Sébastien Lareau, 21 ans, conduira l'équipe canadienne de coupe Davis qui rencontrera Haïti du 3 au 5 février à Port-au-Prince dans un match du Groupe 2 de la zone américaine, a-t-on appris officiellement mardi. Piliers de l'équipe canadienne de coupe Davis depuis 1992, Lareau (120^e au classement ATP en simple et 39^e en double) sera accompagné de Grant Connell (29 ans, 318^e en simple et 7^e en double), Daniel Nestor (22 ans, 169^e en simple et 59^e en double) et Andrew Sznajder (27 ans, 486^e en simple et 1150^e en double).

BUBKA À NEW YORK

Sergueï Bubka, l'Ukrainien aux 35 records du monde, disputera le concours de perche des Millrose Games le 3 février à New York. Bubka rejoint ainsi une pléiade de vedettes américaines, dont Michael Johnson, Greg Foster, Gail Devers et Gwen Torrence, qui se sont engagées auprès à participer à une série de cinq épreuves en salle, dont New York sera la première.

Jeux olympiques d'hiver

Salt Lake City prête pour 1998!

Québec 2002 gagne et perd des appuis

Salt Lake City (AFP) — Salt Lake City serait capable d'accueillir les Jeux d'hiver 1998 si un tremblement de terre privait Nagano de l'organisation du sommet olympique.

Un responsable olympique allemand a évoqué le cas japonais après qu'un puissant séisme eût frappé hier la région de Kobe, faisant 2700 morts et disparus.

Par ailleurs, une organisation interparlementaire américaine, dont le Québec fait partie, a adopté une résolution appuyant la candidature de la ville de Québec pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002.

Par ailleurs, une organisation interparlementaire américaine, dont le Québec fait partie, a adopté une résolution appuyant la candidature de la ville de Québec pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par le Comité de direction de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (ERC-CSG) lors d'une réunion à New York la semaine dernière.

L'Assemblée nationale du Québec est membre international associé de l'ERC-CSG depuis 1990. Roger Bertrand, président de l'Assemblée nationale est l'un des deux vice-présidents de l'ERC, qui est présidé par le sénateur de l'État de New York, John O. Bennett.

Les six États de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, New-Hampshire, Massachusetts, Maine, Rhode Island et Connecticut), l'État de New York, du New Jersey, de la Pennsylvanie, du Delaware, les territoires de Porto Rico et des Îles Vierges, ainsi que le district de Columbia, sont membres

de l'ERC, une organisation non partisane sans but lucratif au service des élus du nord-est de l'Amérique. Le Québec en est le seul membre international.

D'autre part, l'appui au projet des Jeux d'hiver Québec 2002 a baissé de près de 6 % par rapport à juin 1994, selon un sondage mené par Impact Recherche entre le 8 et le 18 décembre auprès de 1504 répondants.

Toutefois, il faut noter que près de deux personnes sur trois (65,5 %) continuent toujours d'accorder, à des degrés divers, leur appui au projet, alors qu'en juin 1994, ce pourcentage atteignait 71 %.

C'est chez les 25 à 34 ans et les 65 ans et plus que le projet a perdu le plus d'appui, passant respectivement de 77 à 67 % et de 57 à 46 % entre juin et décembre.

Les Rams quittent L. A. pour St. Louis

St. Louis (AP) — Huit ans après le départ des Cardinals pour Phoenix, en Arizona, la ville de St. Louis est à nouveau représentée par une équipe de la LNF.

Dans l'une des transactions les plus lucratives du sport professionnel à ce jour, les Rams de Los Angeles quittent le comté en faillite d'Orange pour une ville qui a perdu sa première concession de la NFL à cause du peu d'engouement des amateurs.

Cette fois, St. Louis a séduit le propriétaire des Rams, Georgia Frontiere, avec un stade couvert et des incitatifs qui pourraient rapporter à la direction des Rams des profits annuels de 20 millions \$ US. Les Rams, qui jouaient à Anaheim, dans l'État de la Californie, avançaient tout récemment des pertes de l'ordre de six millions \$ pour la saison qui vient de se conclure.

«C'est un grand jour pour notre communauté», a déclaré hier le maire de St. Louis Freeman Bosley. «Au cours des derniers mois, nous avons travaillé sans relâche pour ramener le football de la NFL à St. Louis. Bosley, l'ancien sénateur Thomas Eagleton, le républicain Richard Gedphardt et d'autres personnalités ont signé une «entente de déménagement».

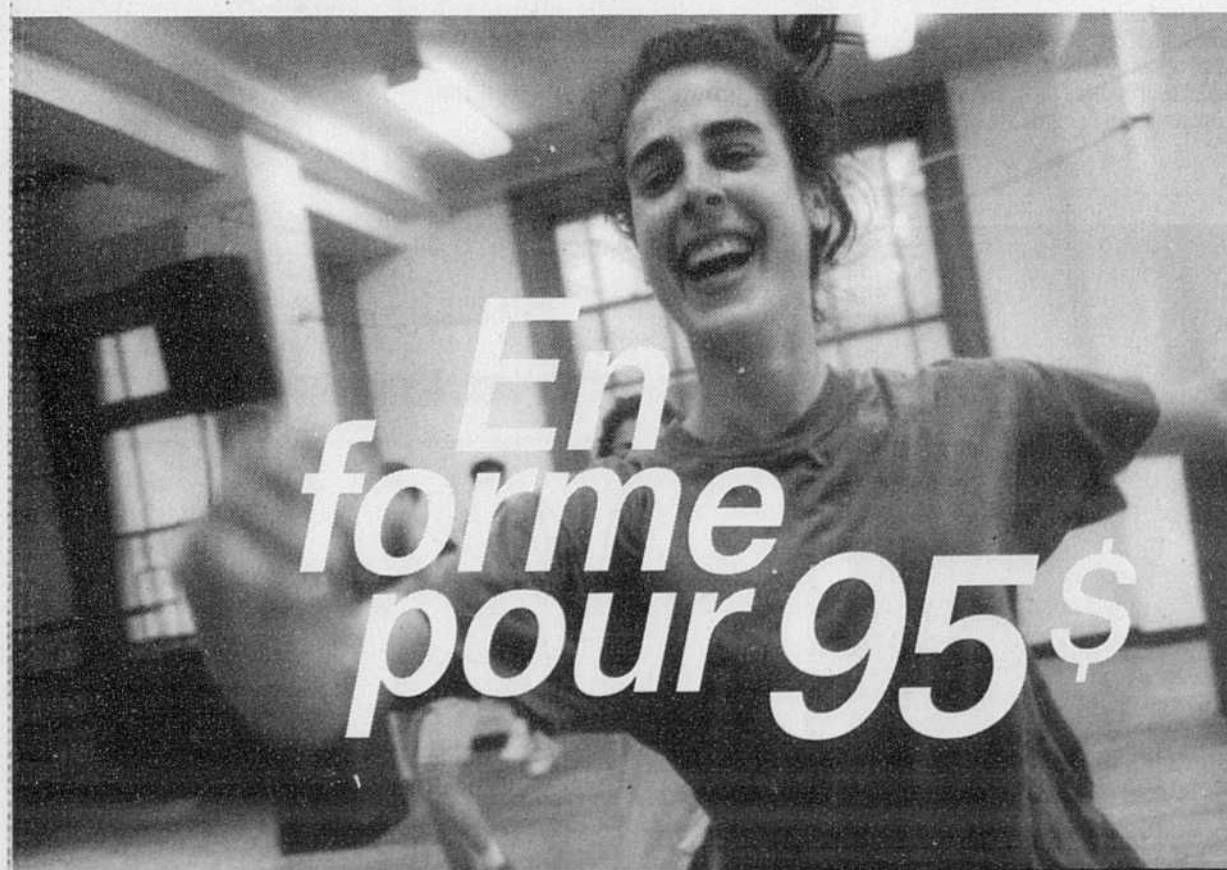
«J'ai attendu et espéré que ce jour arrive depuis longtemps, a déclaré Gephardt. «Je suis convaincu que le football professionnel va connaître un succès monstre dans cette ville.» Au moment de prendre la parole, la propriétaire des Rams Georgia Frontiere, qui a grandi à St. Louis, a été accueillie avec des cris d'encouragement et des applaudissements.

«Je suis comblée, a-t-elle dit. Je ne crois pas avoir été aussi heureuse depuis la dernière partie que nous avons gagnée.»

L'entente permet également à l'homme d'affaires du Missouri, Stan Kroenke, de devenir actionnaire de l'équipe.

La ville de St. Louis a fait preuve des plus grandes attentions pour attirer les Rams, qui ont présenté un dossier de 4-12 la saison dernière. Les Rams bénéficieront d'un stade couvert de 260 millions \$ US, d'un centre d'entraînement de 15 millions \$ US et d'un bail de 250 000 \$ US qui n'affectera pas les profits de l'équipe.

La ville assumera également la dette de 30 millions \$ US des Rams envers Anaheim et elle paiera 15 millions \$ US en frais de déménagement.



Commencez l'année du bon pied, *sur vos deux pieds!* Afin de vous aider avec vos résolutions du nouvel an, le YMCA vous offre un abonnement spécial de 2 mois pour 95\$. Cet abonnement vous donne droit à toutes les activités offertes au YMCA, de la natation à la musculation en passant par l'aérobic et l'aquaforme. En forme pour 1995? À 95\$, c'est une résolution qui ne sera pas si difficile à tenir après-tout!

Cette offre est valide jusqu'au 15 février 1995 et s'adresse aux nouveaux abonné(e)s seulement.

Pour profiter de cette offre, veuillez présenter cette annonce à la réception de l'un des 5 YMCA participants du grand Montréal.



YMCA Centre-ville	Guy Favreau	West Island	Westmount	Notre-Dame-de-Grâce
1450, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 2W6 (514) 849-8393	200, boul. René-Lévesque O. Montréal (Québec) H2Z 1X4 (514) 845-4277	230, boul. Brunswick Pointe-Claire (Québec) H9R 5N5 (514) 630-9622	4585, rue Sherbrooke O. Montréal (Québec) H3Z 1E9 (514) 931-8046	4335, avenue Hampton Montréal (Québec) H4A 2L3 (514) 486-7315

LE TABAC TUE.

Le tabac tue

3 fois plus de gens

que l'alcool,

le sida, les drogues illicites,

les accidents de voiture,

les suicides et les meurtres

CONFONDUS.

LE TABAC TUE AU-DELÀ DE 40 000 CANADIENS ET CANADIENNES PAR ANNÉE.

- Le marché des nouveaux fumeurs est presque entièrement composé d'enfants et d'adolescents.
- 85 % des nouveaux fumeurs commencent avant l'âge de 16 ans.
- De tous les jeunes de 15 ans qui fument à l'heure actuelle, environ la moitié mourront à cause des produits du tabac.
- Les enfants et les jeunes achètent pour plus de 200 millions \$ de produits du tabac par année.

L'ÉGALITÉ DES SEXES ?

- Chez les femmes, le taux de mortalité par le tabac est en voie de rejoindre celui des hommes.
- Le cancer des poumons tue maintenant plus de femmes que le cancer du sein. Et le nombre de décès des femmes souffrant du cancer des poumons continue d'augmenter.

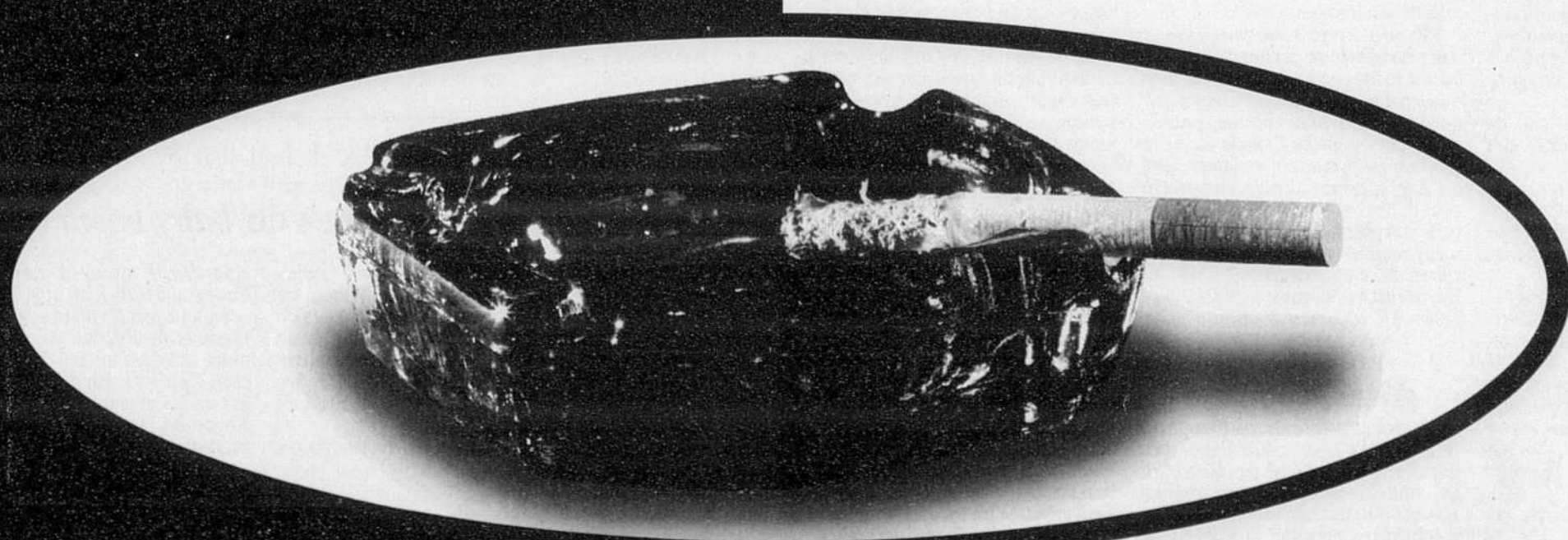
LA FUMÉE DE TABAC AMBIANTE AUSSI EST DANGEREUSE !

- Parce que leurs poumons se développent encore, les enfants sont tout particulièrement sensibles aux effets de la fumée de tabac, dans laquelle on retrouve 50 agents chimiques qui peuvent causer le cancer.
- Même en vieillissant, ces enfants auront tendance à avoir plus de difficultés d'apprentissage de la lecture et des domaines connexes.
- Les enfants dont les parents fument risquent plus de souffrir de maladies dont l'asthme, la pneumonie et la bronchite.
- Les bébés exposés à la fumée secondaire de cigarettes ou ceux dont les mères ont fumé durant la grossesse sont plus petits que la moyenne, plus sujets à des naissances compliquées et plus susceptibles aux risques de mort soudaine du nourrisson.

LE TABAGISME EST LA PRINCIPALE CAUSE DE DÉCÈS ÉVITABLES.

Pour obtenir plus de renseignements sur le tabac
et les programmes pour arrêter de fumer,
composez le **1 800 300-8449.**

Quelqu'un attend votre appel.



Santé
Canada

Health
Canada

Canada

É D I T O R I A L

Comprimer ou taxer?

Jean-Robert Sansfaçon

L'un des défis majeurs auxquels se voit confronté le ministre fédéral des Finances, M. Paul Martin, c'est d'assainir le budget de son gouvernement sans nuire à la croissance, sans pelleter les problèmes dans la cour des provinces et sans mettre la hache dans les programmes sociaux. Pas possible?

Les dernières données publiées par Statistique Canada révèlent que «les ménages hésitent toujours à faire des achats importants». Le chômage élevé, les hausses de taux d'intérêt, l'endettement personnel important et le revenu disponible chancelant rendent les Canadiens hésitants. M. Martin n'a pas le choix: s'il ne veut pas que son prochain budget ait l'effet inverse sur son déficit que celui recherché, c'est d'abord par l'entremise des compressions de dépenses qu'il lui faut agir.

De combien devra-t-il comprimer ses dépenses ou augmenter les impôts? Tout dépend de l'objectif visé. Si le ministre limite ses efforts à tenter de respecter la cible d'un déficit égal à 3% du PIB en 1996, l'exercice sera beaucoup moins difficile qu'on le dit. Dans ses prévisions publiées cet automne, le ministre annonçait déjà que, malgré les hausses de taux d'intérêt des derniers mois, il atteindrait son objectif pour l'année en cours. Grâce à la croissance et à une provision de quelque 2,5 milliards pour couvrir des dépenses imprévues.

Pour l'an prochain, nos propres calculs nous indiquent qu'il suffira de trouver 2,3 milliards de plus que prévu pour atteindre la cible d'un déficit de 32,7 milliards. En 1996, 3,7 milliards de plus permettront de ramener le déficit à 3% du PIB, tel que promis. Voilà peut-être pourquoi M. Chrétien ne semblait pas du tout inquiet lors de sa conférence de presse, plus tôt cette semaine.

S'il réussit ce très modeste exploit, M. Martin pourra bien sûr crier «Victoire!» mais il lui faudra reconnaître l'apport positif de la reprise économique qui aura regarni ses coffres de plus de 23 milliards en trois ans (+22%), tout en réduisant ses dépenses sociales.

Par ailleurs, à 3% du PIB, on n'aura rien réglé. Un déficit de 25 milliards est beaucoup trop élevé pour bloquer la hausse de l'endettement et des frais d'intérêt annuels. Après seulement trois ans d'efforts relatifs, les libéraux auront tout de même ajouté près de 100 milliards à la dette et 10 milliards aux dépenses annuelles d'intérêt.

Pour renverser la tendance, Ottawa ne doit donc pas se contenter d'un déficit de 3% en 1996, mais tendre vers zéro au plus tôt. Au lieu de réduire ses dépenses de 2,7 milliards l'an prochain et de 6 milliards au total l'année suivante, pourquoi ne pas profiter de la croissance et viser le double sans que cela n'affecte les plus démunis ni ne nuise à l'activité économique? Voici quelques suggestions.

D'abord les compressions. À la *défense*, on pourrait encore retrancher 1 milliard des 10 milliards qui restent en retardant l'achat d'équipement et en réduisant le personnel; dans le secteur des ressources naturelles, 1 milliard de moins que les 4,5 milliards actuels, surtout en comprimant les subventions à l'agriculture, aux pêches, aux compagnies forestières et aux mines.

Au ministère des *transports*, fini l'aide au transport des grains de l'Ouest (629 millions), désormais interdite par le GATT, et réduction des subventions au CN, à VIA, aux aéroports régionaux et aux ports. 1 milliard. On pourrait aussi retrancher 1 milliard des 6 milliards

des dépenses directes du gouvernement dans le secteur industriel. Aux affaires internationales qui disposent d'un budget de 4 milliards, c'est d'abord du côté des dépenses de fonctionnement qu'il faut chercher les 500 millions de réductions.

La culture doit être protégée, ce qui ne la met pas à l'abri d'une bonne cure de rationalisation pour économiser 300 millions d'ici deux ans sur un budget de 2,6 milliards.

Pour ce qui est des opérations générales du gouvernement, incluant les travaux publics, il faut trouver un autre 1 milliard, incluant la réforme du régime de pension des élus, la réduction du nombre de fonctionnaires, d'attachés politiques, le report de divers projets de travaux publics, etc.

Du côté des programmes sociaux, ni augmentation ni réduction, si ce n'est l'abolition de la sécurité de la vieillesse et des crédits pour raison d'âge toujours consentis aux ménages gagnant plus de 60 000\$ par année. Une économie de 1,2 milliard.

À l'assurance-chômage, l'augmentation de 12 à 14 du nombre de semaines de travail donnant droit aux prestations, de même que la réduction des prestations à 50% du salaire lors d'une troisième demande de prestations en cinq ans, puis à 45% et à 40% les deux fois suivantes, réduiraient les dépenses de 1,8 milliard par année.

Par contre, pas question de toucher au-delà de ce qui est déjà annoncé à la péréquation, aux transferts pour la santé, l'aide sociale ou l'éducation, pas plus qu'aux prestations pour enfants et aux crédits TPS. Attendons la réforme.

Passons aux recettes et aux dépenses fiscales. La croissance et le retour des profits laissent une marge de manœuvre pour réduire de moitié les généreux crédits consentis aux entreprises en matière de R et D. (250 millions), d'amortissement accéléré pour l'exploration (250 millions), et la réduction de moitié de l'exonération du gain de capital pour les propriétaires de PME (300 millions). Rien n'empêche non plus d'envisager une hausse du taux d'imposition privilégié des profits des PME (300 millions) et surtout celui des grandes entreprises (600 millions), en échange d'une éventuelle baisse des taxes sur la masse salariale.

Pour ce qui est des particuliers, après des années de stabilité et même de baisse du prix de l'essence, une hausse de deux cents le litre rapporterait 1 milliard tout en incitant à faire de meilleurs choix de transport, alors qu'une augmentation de 25 cents du paquet de cigarettes n'aurait aucun effet sur la contrebande, mais viendrait appuyer concrètement la ministre de la Santé dans ses efforts de lutte au tabagisme en ajoutant 500 millions aux coffres de l'État.

Un grand total de 12 milliards. Même réparties progressivement au cours des deux prochaines années, ces compressions et ces quelques augmentations d'impôt bien ciblées permettraient au gouvernement fédéral de ramener son déficit à 19 milliards en 1996, soit sous le seuil critique de 20 milliards. Non sans douleurs, certes, mais en toute équité, sans nuire à la reprise, sans relayer les problèmes aux provinces et surtout, sans remettre en cause les programmes sociaux. Utopique? Cela reste à voir.

L E T T R E S

Les anglophones et le Québec

Qui demande aux anglophones de quitter le Québec? Tous ceux qui aiment tant «la qualité de vie, le style et le raffinement, la langue et la culture françaises» sont et seront toujours les bienvenus ici, quelle que soit leur origine.

À tous ceux qui choisissent de vivre dans «le coin le plus agréable du Canada» (actuel), nous ne demandons qu'une chose: le respect intégral de notre style, de notre langue, de notre culture, de nos institutions.

Est-ce à ce point exigeant que les anglophones considèrent encore une fois un exode massif lorsque l'ensemble des Québécois se seront donné un nouveau projet de société qui assure aux anglophones l'intégrité de leurs droits et de leurs institutions actuelles?

J'aurais souhaité que M. Webster et tous ceux qui s'adressent particulièrement à leurs clientèles anglophones, élèvent plutôt le débat qui reprend de plus belle et cessent de nous jeter de la poudre aux yeux avec des menaces sans fondement. Partez si vous le voulez, mais ne nous accusez surtout pas de vous mettre à la porte: le projet québécois vous englobe.

Suzanne Prévost
Montréal, 5 janvier 1995

Notre seul vrai pays

Cher M. Webster, comme la plupart des anglophones vous ne semblez pas avoir pris conscience du mépris que les vôtres ont toujours affiché à notre égard. Et cela depuis longtemps. Vous n'avez qu'à ouvrir un livre d'histoire pour trouver 100 sortes de mesquineries et de méchancetés qu'ils nous ont manifestées en cherchant, entre autres, à faire interdire des écoles françaises, pour les nôtres, dans les autres provinces.

Regardez ce qui se passe encore aujourd'hui à Kingston. Il en a toujours été ainsi. J'ai une amie qui, sur les ondes d'une station radiophonique de Welland, diffusait de la chanson française 30 minutes par semaine. Devant les protestations que cela engendrait, elle dut interrompre cette émission. Pour ma part, quand je suis allé à Ottawa, il y a environ deux ans, je me suis fait remettre à ma place lorsque, dans un *snack bar*, j'avais commandé une café «en français».

Même nos représentants qui vivent dans la capitale se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent à vouloir s'exprimer dans leur langue. C'est pourquoi nous ne nous sommes jamais sentis chez nous au Canada et que le Québec est notre seul vrai pays. Que les anglophones aiment bien notre coin de terre, vous m'en voyez ravi; mais il aurait été préférable qu'ils aiment aussi et respectent leurs compatriotes de langue française.

Raymond Lévesque
Longueuil, 10 janvier 1995

Éducation et grand-parentalité

M. Jean-Pierre Proulx pose la question dans *Le Devoir* du 8 décembre dernier: «Pourquoi ne pas faire élire les commissaires par les parents?» Limiter l'élection des commissaires d'écoles aux parents? Jamais. Nous, parents de cinq enfants et grands-parents de sept petits-enfants, nous nous y opposons fermement. Nous nous battons bec et ongles pour la continuité, pour ce droit d'exprimer notre point de vue sur l'éducation, sur la formation des enfants, de nos petits-enfants, de leur avenir.

Car il s'agit de l'avenir, l'avenir de notre pays, de sa culture, voire de la civilisation dont nous avons hérité et à laquelle nous avons participé pour «la suite du monde». Au lieu de vouloir émettre les droits des citoyens, de limiter le droit de vote aux parents,

pourquoi ne pas l'étendre aux étudiants, les faire participer au choix de leurs commissaires? Mais pour cela, il faut être mieux informés pour être motivés, car la motivation vient de l'information qui contient une bonne dose de persuasion, quand elle est bien faite.

Et c'est ici que les médias ont un rôle important à jouer, soit d'informer, répondant ainsi à une de leurs responsabilités pour l'éducation de notre jeunesse — et *Le Devoir* remplit bien son rôle dans ce domaine.

Mais que dire des médias électroniques? On dit que le citoyen moyen passe une vingtaine d'heures devant son poste de télé. Combien de ce temps est dédié à l'informer de ce qui se passe dans l'école? Quand la télé présentera-t-elle des émissions — et pourquoi pas une télé-série ou un télé-roman — qui montrent les problèmes auxquels font face les enseignants, où l'on explique le rôle que joue la bureaucratie du ministère de l'Éducation, ou encore si dans l'école le jeune se sent bien, ou non?

Et pourquoi ne pas montrer le rôle que nous, les «seniors», pourrions jouer dans l'éducation des jeunes? Ils sont nombreux ces individus d'un «âge certain», qu'ils aient des petits-enfants ou non, qui seraient prêts à donner de leur temps — si on le leur demandait, si on les encourageait, les invitait à le faire. Et qui vœraient... s'ils étaient mieux informés. Si tout le système était mieux adapté aux besoins de la population.

Dans un entretien, il y a quelque temps, Michel Serres, ce philosophe «hors institution» et «hors politique», disait: «L'Occident, qui ne se donne pas les moyens de les éduquer, déteste ses enfants.» Engager la grand-parentalité dans l'éducation des jeunes serait se donner un de ces moyens et démontrer qu'il a tort... au moins dans l'avenir.

Pierre-Paul Roy
Laval, décembre 1994

JE...JE...JE PRÉFÈRE...

LE WHOPPER JUNIOR!



Une année de choix



NORMAN WEBSTER

Quelle réunion! La matière grise intellectuelle rassemblée dimanche dernier à McGill par le nouvel Institut d'études canadiennes aurait pu faire marcher une centrale nucléaire. Son sujet: «Notre année de choix», c'est-à-dire le référendum québécois et ses effets sur le reste du Canada.

La question la plus intéressante du débat fut celle de la justification morale du Québec de se séparer de l'union canadienne. Elle a été soulevée par Guy Laforest, de l'Université Laval, qui a répondu «oui» en se basant sur le rapatriement de la Constitution en 1982 sans le consentement du Québec et les rigidités de la nouvelle formule d'amendement (la Constitution est devenue «une forteresse impenable», a-t-il dit).

Son collègue sur le podium, un autre politologue, Alan Cairns de l'Université de Colombie-Britannique, n'était pas d'accord. Selon lui, le fondement moral d'une déclaration d'indépendance devrait comprendre les conséquences probables pour le reste du Canada, où il y aurait «des pertes considérables».

M. Laforest avait cité la convention morale promulguée par James Tully de McGill, selon laquelle ce qui touche tout le monde doit être approuvé par tout le monde («What touches all must be approved by all»), en s'opposant au rapatriement de 1982. M. Cairns a demandé pourquoi cela ne s'applique pas aussi à la séparation du Québec.

C'est une question rarement débattue ici, où l'on tient pour acquis que la séparation du Québec ne concerne que les Québécois. On fait même allusion à la Déclaration d'indépendance des États-Unis, comme si le Québec n'était qu'une colonie sous la férule de George III. On passe sous silence l'effet non seulement sur l'avenir d'un pays qui a bien servi les Québécois, mais sur les espoirs et le gagne-pain quotidien des concitoyens canadiens.

À ma grande surprise, M. Cairns a trouvé des supporters dans la salle. Pierre-E. Laporte, président du Conseil de la langue française, a fait une intervention vigoureuse pour souligner qu'il fallait songer à la douleur que causerait l'indépendance du Québec, de chaque côté.

Et tout à coup, voilà Guy Bertrand, avocat à Québec et ancien candidat à la direction du Parti québécois, avec un hymne aux valeurs canadiennes, une déclaration remettant en question le projet souverainiste. Il doute que le Québec possède les moyens nécessaires pour se payer la souveraineté, et pose des questions pertinentes quant à la légalité d'une déclaration d'indépendance. Et si le projet causait des dommages irréparables aux autres Canadiens, le Québec aurait-il le droit de le faire?

Il y a plus de 30 ans que nous nous sommes rencontrés, lui et moi, pendant nos études respectivement à l'Université de Sherbrooke et à Bishop's. Il fut intéressant de voir comment, après trois décennies de vagabondage intellectuel, il était revenu au bon sens.

Voici quelques autres grands moments du colloque...

Il est clair que, pour les souverainistes, le rapatriement de 1982 par Pierre Trudeau se place au même niveau d'infamie que le pacte Molotov-Von Ribbentrop de 1939. C'était fustigé de toutes parts, même avec le mot «trahison». Bravo au recteur de Bishop's, Hugh Scott, pour avoir dit qu'il ne faut pas traiter d'anciens premiers ministres de traites. Stéphane Dion, de l'Université de Montréal, a invité les souverainistes à «cesser de satani-

ser 1981-1982», en soulignant que les Québécois avaient indiqué dans les sondages être en faveur de la Charte des droits et libertés qui était partie intégrale du rapatriement.

■ Un sujet à peine discuté: les autochtones, sauf pour une brusque intervention de Gerald Alfred, politologue à Concordia. Les autochtones, a-t-il dit, affirment leur propre souveraineté, avec des conséquences profondes sur le territoire québécois. Ils représentent un obstacle beaucoup plus important pour les souverainistes que la population anglophone, selon lui.

■ Maurice Pinard, de McGill, s'en est pris à la question référendaire proposée par Jacques Parizeau, qui n'est pas claire et pourrait nous mener à une grave crise si le gouvernement fédéral n'accepte pas sa légitimité: «Il est essentiel que la question elle-même soit légitime.»

■ La nouvelle bête noire du débat, Patrick Monahan de la Osgoode Hall Law School de Toronto, était sur scène. C'est lui qui a scandalisé tout le monde la semaine dernière avec son étude pour l'Institut C.D. Howe sur les conséquences néfastes d'une déclaration unilatérale d'indépendance par le gouvernement Parizeau, advenant un oui au référendum. Remarquons qu'il n'a pas prédit, comme cela a été rapporté presque partout, le retour à travers le Canada de la dépression qui a suivi la Grande Crise de 1929. Il a dit: «dans certaines régions du pays»; il y a là une différence énorme.

■ M. Cairns, de l'Université de Colombie-Britannique, a souligné, de même que M. Monahan dans son analyse, le problème du manque d'interlocuteurs dans le reste du Canada si M. Parizeau gagnait le référendum. Le pays serait en état de choc et devrait se reconstituer complètement: aucune comparaison avec la Tchécoslovaquie, où deux États distincts ont négocié et se sont séparés. Le Canada sans le Québec serait sans tête, sans porte-parole — mais non sans passion. Une victoire du oui pourrait aboutir à «une victoire à la Pyrrhus».

À P R O P O S

...des femmes du baby-boom (2)

Les femmes du *baby-boom* se sont distinguées de celles de la génération précédente en retardant le moment de vivre à deux. Par exemple, au moment où les femmes de la deuxième vague avaient entre 26 et 35 ans, 20% d'entre elles ne s'étaient encore jamais mariées, comparativement à 14% de celles de la première vague et à 11% des femmes du «pré-baby-boom» (nées entre 1936 et 1945) au même âge.

De même, les femmes du *baby-boom* ont eu tendance à

retarder le moment d'avoir des enfants. Parmi les femmes de 26 à 35 ans, la proportion de celles qui n'avaient pas d'enfants était de 38% dans la deuxième vague et de 30% dans la première. Au même âge, seulement 22% des femmes du *pré-baby-boom* n'avaient pas encore d'enfants. En outre, les femmes du *baby-boom* qui ont eu des enfants en ont eu relativement peu.

Étude de Diane Galarneau, *Perspective*, Statistique Canada, 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Le fardeau africain de l'homme blanc

Les projets de développement financés par l'aide internationale devraient être axés désormais sur les villes

ALBERT NANGA
MAMADOU CELLOU BARRY
POUNTHIOUN DIALLO

Étudiants africains aux études supérieures
Université de Montréal

Récemment, l'un d'entre nous avançait dans les colonnes de ce journal (*Le Devoir*, 17 octobre 1994) un point de vue sur la pertinence de l'aide publique canadienne pour l'Afrique. Il expliquait pourquoi de nombreux villages de ce continent ont encore besoin de cette aide pour soulager certaines de leurs misères. Nous prolongeons ici cette réflexion en y allant cette fois de certaines considérations autour du dépassement des politiques de développement axées sur le monde rural ainsi que de la confusion paralysante qui entoure le concept d'aide au développement en Afrique.

Aujourd'hui, en effet, il viendrait à l'esprit de peu de gens, en Afrique comme en Occident, de penser le développement en Afrique ailleurs qu'à partir du monde rural. Cette vision, dont des groupes entiers ont fait quasiment leur raison de vivre, sert de philosophie aux politiques de l'aide. Il en résulte en Afrique même, tout un mode d'organisation politique, au point qu'il est difficile de s'imaginer un gouvernement africain dépourvu d'au moins un ministère ayant en charge le développement dit rural. La raison de cet état de fait est bien connue. C'est que depuis maintenant 30 ans, les idéologies du développement nées de la mouvance de la décolonisation s'acharnent à imposer l'idée que le décollage économique de l'Afrique proviendra inévitablement des campagnes; et que seules ces dernières où vivraient en majorité les populations seraient à mesure de procurer aux sociétés africaines la prospérité qu'elles recherchent sans pour autant les dépouiller de leur identité. Il n'en fallait pas plus pour acculer l'Occident à une autre idéologie, celle de sa prétendue dette morale envers l'Afrique, et décider que l'aide internationale dévolue au développement soit prioritairement orientée vers ces endroits.

Un mythe

Il s'agit là pourtant d'un mythe. Et comme tous les mythes, celui-ci procède aussi d'une vision déformée de la réalité. En effet, l'idée défendue avec tant de ténacité ne traduit ni les tendances actuelles et futures de l'évolution des sociétés africaines, ni les rêves légitimes de leurs populations. Par exemple, tous les experts savent que l'Afrique est maintenant plus urbaine que rurale et que plus de 50% des Africains vivent en ville vers les années 2020, selon certaines estimations. De plus, le travail de la terre qui a jusqu'ici alimenté la rhétorique du développement, a perdu la première place dans de nombreux pays africains, parmi les moyens de subsistance des paysans au profit des fonds envoyés par des parents émigrés dans une ville voisine ou à l'extérieur du pays. Ce qui rejoint d'ailleurs une tendance commune aux pays du sud où l'on assiste à un mouvement massif de la population active en direction des villes et à un déplacement parallèle des marchés de la prépondérance agricole vers celle des services ou de type industriel.

Mais ce n'est pas tout. Les politiques du développement rural sont elles-mêmes réduites pour la plupart, depuis longtemps déjà, à de véritables

caricatures. Ainsi, nombreux sont les Africains qui savent que sous des dehors rationnels, les modèles alternatifs de développement proposés dans les villages ne sont souvent là que pour infantiliser les bénéficiaires en entretenant dans leur mentalité une vague illusion de progrès, mais sans jamais véritablement améliorer leur sort. C'est le cas bien connu des femmes, par exemple, des foyers dits améliorés pour la cuisine, des puits villageois et des coopératives maraîchères en Afrique de l'Ouest.

Des critères prédéfinis

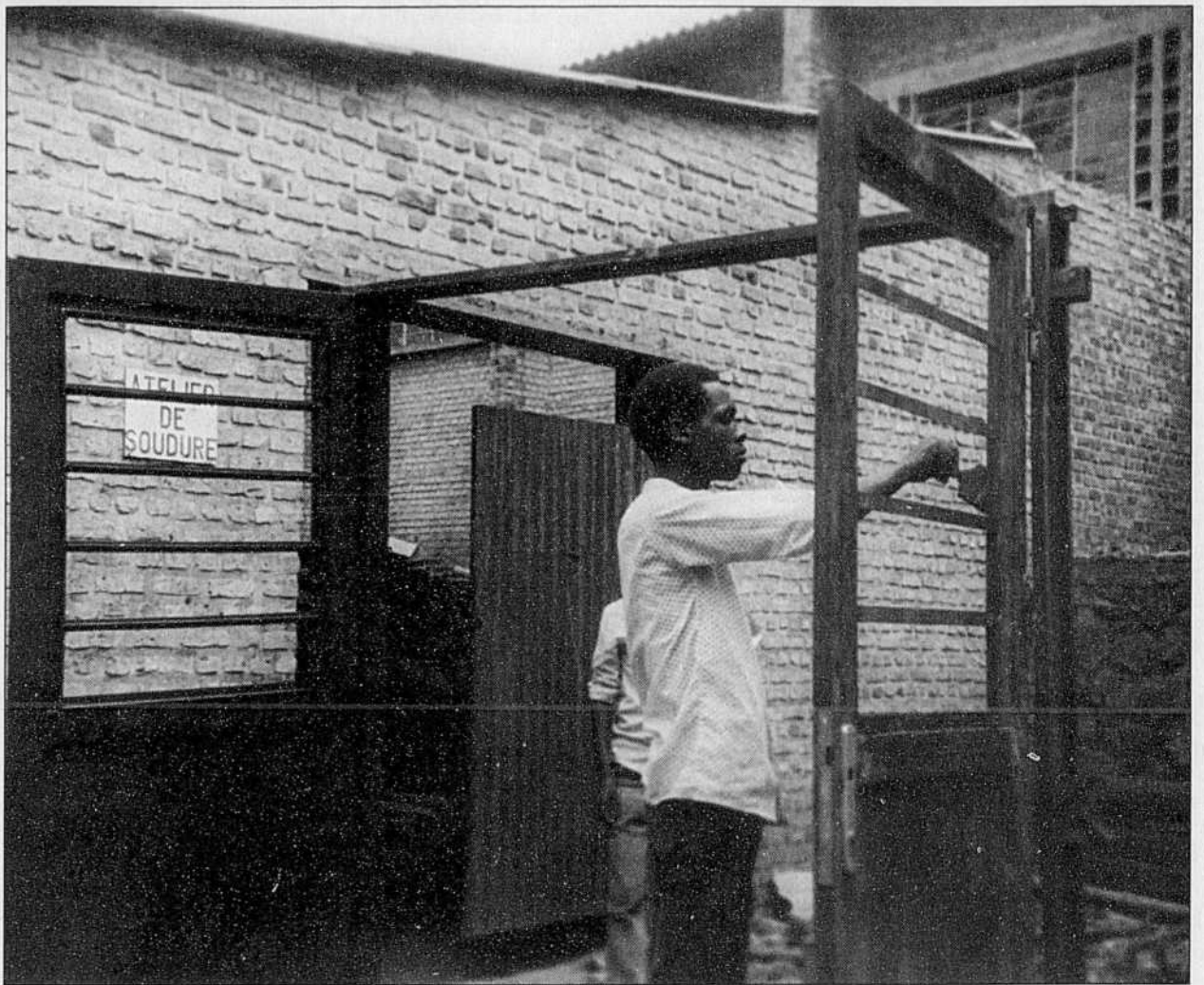
La fameuse identité des communautés rurales est elle-même déstabilisée parce que les agents du développement leur imposent presque toujours à partir de critères prédéfinis des modes de regroupements artificiels, souvent ségrégationnistes et autoritaires. Enfin, on sait que le développement rural, à cause justement du fait qu'il est un lieu privilégié de circulation monétaire en Afrique, sert de plus en plus de prétexte à certains gouvernants locaux et à de nombreux exclus en Occident et en Afrique, pour trouver solution à leurs propres problèmes et non vraiment d'abord à ceux des paysans.

Toute cette situation est malheureusement occultée. Elle ne figure nullement de manière cohérente dans la littérature sur le développement et demeure constamment évacuée du renouvellement des politiques en la matière. Tout cela est bien étrange parce qu'apparemment, c'est à ce niveau qu'il faut situer l'incapacité actuelle de l'Afrique à prendre place dans le marché mondial et à offrir à ses populations la prospérité qu'elles désirent.

Nous pensons qu'il est vain de continuer à croire que le développement de l'Afrique passe prioritairement par le développement rural. Les pratiques depuis les indépendances n'ont que trop prouvé l'invalidité de ce paradigme. Le développement à partir des entités urbaines doit maintenant devenir la priorité. En effet, la vie urbaine avec tout ce qu'elle représente actuellement correspond mieux aux nouvelles aspirations des populations africaines en termes de prospérité et de promotion de leur identité que ne le sont les politiques de développement tournées vers l'agriculture, l'ossification des valeurs villageoises et la diabolisation de la modernité.

C'est ainsi que les villes africaines ont pu se forger, malgré les politiques de développement qui les marginalisent, quelques atouts qui font que les décideurs ne devraient plus complètement ignorer leur place vitale dans le décollage de l'Afrique. Comment ne pas tenir compte, par exemple, du fait qu'elles sont pour la plupart des centres de production où s'activent des personnes entreprenantes et ambitieuses et qu'elles abritent les organisations sociales et économiques les mieux structurées et les mieux dirigées? Comment oublier qu'elles sont les lieux de prédilection de la population intellectuelle et qu'elles monopolisent par conséquent l'essentiel de la pratique de la culture écrite? Comment enfin ne pas se rappeler récemment leur rôle dans le renversement des traditions politiques despotiques dans de nombreux pays africains?

En ce qui concerne les projets de développement financés par l'aide internationale, nous pensons qu'ils devraient être désormais axés sur les villes. Seule cette aide devrait à l'avenir être considérée comme une aide au développement. Quant à l'assistance nécessaire et utile aux paysans en difficulté des zones rurales, comme aide de type

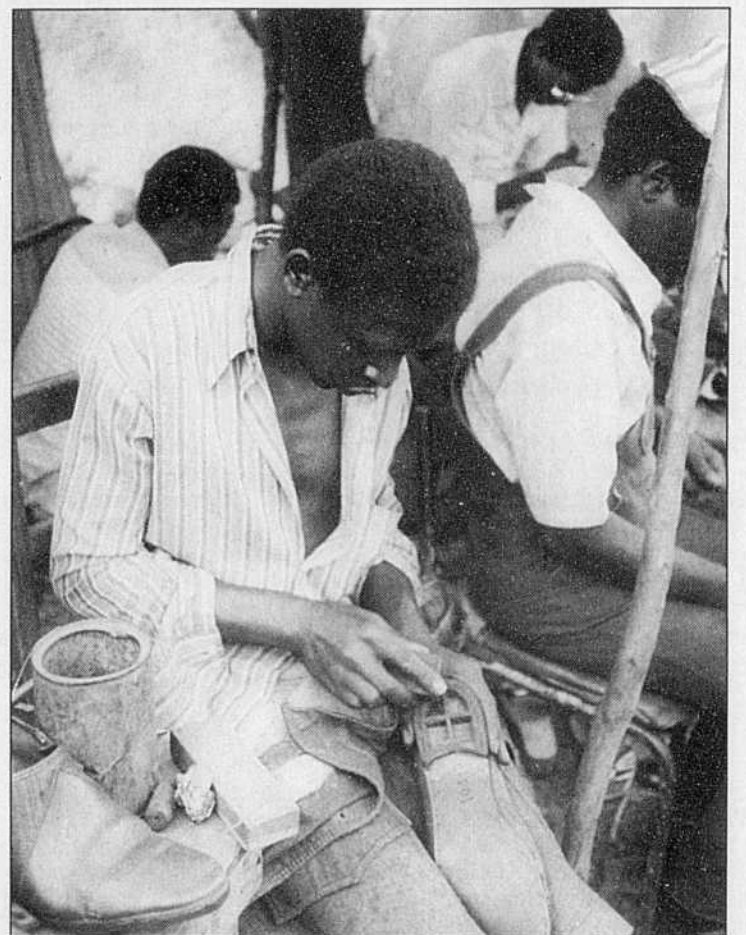


humanitaire elle devrait prioritairement relever d'une réponse nationale. Nous pensons qu'une telle réorientation est vitale parce qu'en plus de permettre d'amorcer la désoccidentalisation de l'aide humanitaire, elle aidera à activer la solidarité locale et à rendre les populations juges de ceux qui les gouvernent.

Naturellement, cette façon de concevoir le développement sort des sentiers battus. Cependant, elle ne manque pas d'utilité. Elle pourra créer les conditions d'extinction des classes dirigeantes actuelles dont le trait distinctif est d'être craintives devant le progrès, et ignorantes des enjeux de la mondialisation. Ce dernier aspect fait qu'il n'y a à peu près aucune chance qu'une telle vision suscite l'intérêt des gouvernements africains, eux pour lesquels le développement rural est devenu depuis plus de trois décennies maintenant une situation de rente bien confortable. Par contre, on pourrait raisonnablement s'attendre à ce que les Occidentaux, dont les subsides ont jusqu'ici permis d'entretenir ce modèle de développement, trouvent là, enfin, une occasion exceptionnelle de se soulager des charges d'une cause absurde qui n'est plus, aux yeux de nombre d'entre eux, que l'incarnation du fameux «fardeau de l'homme blanc».

PHOTOS ARCHIVES

Il est vain de continuer à croire que le développement de l'Afrique passe prioritairement par le développement rural. Les pratiques depuis les indépendances n'ont que trop prouvé l'invalidité de ce paradigme. Le développement à partir des entités urbaines doit maintenant devenir la priorité.



La radio FM de Radio-Canada

Le brunch ou la messe?

La réforme Pépin-Lafrance ne répond qu'à des préjugés de technocrates en mal de justifier leurs fonctions

JEAN LAROSE

Professeur à l'Université de Montréal

Dans sa réponse (*Le Devoir*, 8 janvier 1995) au Manifeste (29 décembre 1994) du Comité de défense de la radio culturelle, M. Sylvain Lafrance, directeur général des programmes du FM à Radio-Canada, fait mine de trouver «étonnant» notre plaidoyer. À l'en croire, il n'existerait aucune raison sérieuse de mobiliser le public contre sa réforme. Ne va-t-il pas jusqu'à prétendre que c'est «à tort» que nous annonçons la disparition de 18 émissions, alors que l'information provient de documents qu'il a lui-même préparés, signés, distribués à ses employés et jamais répudiés? Encore un peu et MM. Pépin et Lafrance demanderont à faire partie de notre comité! Ils refusent même qu'on fasse «dévier le débat sur la question des compressions budgétaires».

Bravo, mais quel débat? Où ça, le débat? Radio-Canada, qui s'est empressée de réclamer au *Devoir* un «droit de réplique», n'en accorde jamais à personne! S'il y a un débat sur la réforme Pépin-Lafrance, c'est grâce à notre comité, qui a rendu publics nouvelles grilles de programmes et documents d'orientation. Mais quelle imprudence, M. Manera, de bouleverser sans consultation une institution culturelle francophone en période référendaire!

Les documents que nous avons rendus publics proviennent des employés du FM, eux-mêmes bouleversés, mais bâillonnés par leur situation de contractuels. Les projets radiophoniques qu'ils déposent en ce moment auprès de la direction ne sont nullement le fruit de la «consultation» dont se gargarise M. Pépin, mais de la précarité de leur situation. Chaque réalisateur du FM est en effet l'objet d'un chantage indirect: proposer des projets dans le nouveau ton, ou perdre son emploi. Le débat? Quelle blague!

Les directeurs Pépin et Lafrance se réfèrent gravement à des «recherches sur les attentes et

le niveau de satisfaction de l'auditoire». Qu'ils les publient donc! Nous avons trouvé, nous, dans les bilans de Radio-Canada, tant de choses contraires à leurs prétentions, un taux de satisfaction de 84% par exemple. On pense au sort des émissions religieuses du dimanche matin, au AM, qui avaient la plus haute cote du réseau (meilleure que *CBF Bonjour*). Au prétexte de «leur donner plus d'impact», elles ont été renvoyées au dimanche soir, où elles ont fondu de 12 à 1%. Était-ce pour satisfaire le public? Il a vivement protesté. En vain.

Bien sûr, les sondages indiquaient que l'auditoire se composait d'une majorité de femmes de plus de 40 ans... On voulait «rajeunir l'auditoire» et «actualiser le contenu». «L'heure est beaucoup plus au brunch qu'à la messe» — et tout était dit. De même, la réforme Pépin-Lafrance à CBF-FM ne répond qu'à des préjugés de technocrates en mal de justifier leurs fonctions. Car si cette réforme visait l'amélioration de la radio culturelle, comme on le prétend, on commencerait par nommer une direction compétente. Culturellement compétente.

La réforme Pépin-Lafrance est à la fois si violente et si maladroite, les prétextes invoqués et les discours contrastent tellement avec les actes réellement posés et les décisions réellement appliquées, qu'il devient essentiel de ne se fier qu'aux actes, surtout jamais aux paroles de la direction de Radio-Canada. Consultation? Culture? Mais on nous prend pour des imbéciles! Quel mépris pour le public, de croire qu'on peut lui faire avaler un discours que tout dément dans la réalité! Les documents sont là. Les mesures sont déjà appliquées. Et on chante culture! culture! Écoutez Myra Cree, qui remplace désormais Georges Nicholson: «Où il y a du Tchétchéne, y'a pas de plaisir!» (11 janvier 1995). Ce sublime trait d'esprit, ironie du sort et symbole de toute la réforme Pépin-Lafrance, à l'heure de *Passages*, émission reportée à 22h et bientôt supprimée, qui tentait sérieusement depuis deux ans d'éclairer la crise de l'après-communisme!

Écoutez la différence

Le mépris ne réside pas dans la diction parfois pointue à la radio d'Etat, mais dans le fait qu'on veuille de moins en moins communiquer des idées à l'auditoire

JACQUES DESMARAIS

Commis aux écritures

Pirouette. Cette fatigue de fonctionnaire est franchement dévastatrice pour l'image de soi. Elle empêche les rires. Car à s'endormir, pesant, le front écrasé sur la table de la cuisine, *Le Devoir* comme oreiller, pouah! Comment se tirer du sommeil à temps?

Fonctionnaire fédéral. Ça pourrait être pire... On pourrait geler mon salaire encore 10 ans si le régime tient jusqu'à plus soif, me boucher l'avenir à tout jamais, moi, petit commis aux écritures de 40 ans, à Montréal, PQ! On pourrait grignoter «ma» sécurité d'emploi! Marcel Massé, grand réviseur des programmes de Sa Majesté, le Réal Guiguère de la politique canadienne, en serait fort aise pour supposément boucler son *statu quo* flexible et évolutif!

Pire encore, et je le sais: on pourrait me payer pour ne rien faire!

Or, je me fous pas mal de moi-même et de mes misères quand la radio de mon pays, au moins, me fait penser, entre deux sommes de bête, qu'il y a des auteurs, des écrivains, des voix d'hommes et de femmes, on les devine encore dans la maison d'à côté, comme dirait Marie-Claire Blais, malgré le cynisme, la guerre, le sida, la pauvreté, les enfants barouettés.

Je l'avoue candidement: il ne se passe pas une seule semaine sans qu'un écrivain me touche, me résume, me transforme, me conteste profondément. Tiens, par exemple, je suis ému en ce vieux dimanche du 3 février 1991, à *Littératures actuelles*, j'entends Marie-Josée Thériault dire qu'on est en train de tout détruire, la culture, la sensibilité: «Nous sommes atteints dans notre intégrité... Le comportement des chefs d'Etat est une insulte à l'intelligence.»

Ce qu'elle dit, Marie-Josée Thériault, je le sais déjà. Mais c'est sa manière de l'exprimer qui m'importe, me transporte... En Italie. Ou à la découverte d'André Suarès. Loïn, donc, très loin des best-sellers, du clip clap des «concepts» genre *Midi culture!*

Cet état de grâce, car c'en est un, je n'ai sans doute pas un talent assez précis pour le faire partager. Je ne suis qu'un commis aux écritures, un simple auditeur, et non pas un directeur de programme en mal de grosses cotes.

Diable! Que le père Jean Guittin me vienne en aide lui qui dit: «Même en prison, on peut écrire!» Que le père Sollers fasse encore cocorico: est-ce permis de lire, demande-t-il, dans ce monde de mafiosi qui se généralise?

De son côté, Sylvain Lafrance, le grand manipulateur du réseau FM français de Radio-Canada, semble nous dire: «Je me fous du monde entier quand Fric me rappelle qu'il n'y a que lui sur la liste des best-sellers!»

Pirouette! L'écriture libre, la poésie arc-en-ciel nous débarrasse des nœuds. Dans nos têtes d'abord. La lecture libre. Et encore, sans l'appui des meilleurs écrivains, comme le pense Georges Perros, puisqu'ils ne passent jamais la rampe!

Ces écrivains, ces inconnus, ces frères de par le monde, les Perros, les Georges Leroux, le plus souvent aussi, on l'aura compris, c'est par la radio, ma passion, la radio de mes taxes, le 100,7, le FM de Radio-Canada, c'est par la différence peinteurlurée de textes qu'ils arrivent jusque sous mon humble toit.

Élitiste, cette radio? Le mépris ne réside pas dans la diction pointue pratiquée parfois sur les ondes de la radio d'Etat, mais bien dans le fait qu'on veuille de moins en moins communiquer des idées à l'auditoire!

Vous pouvez peler tout rond mon salaire, soustraire pension et allocations, faire cracher les maigres REER, taxer la peur du monde avec! Vous pouvez finasser de bouts de jouet en bouts de ficelle, «rationaliser» sans jamais toucher un poil à la haute société de ce pays de paralysie célébrée et d'impôts reportés... Mais de grâce, que ces messieurs dames de la société radio-canadienne ne soient pas contraints de restreindre ma ration de paroles, de rêves et de liberté!

Ne bousculez plus ma grille d'horaires au FM, mes *Passages*, mes *Traverses*, mes anciens et regrettables *Libres parcours*... S'il vous plaît!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (*adjoint au directeur de l'information*), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*), Diane Précorat (*pages éditoriales, responsable de la section Tourisme*); Martin Duclos et Christine Dumazet (*relecteurs*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Béhar (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (*littérature*), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (*responsable*), François Brousseau (*éditorialiste*), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); Serge Chapleau (*cartooniste*); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (*commis*), Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*), La Documentation: Gilles Paré (*directeur*), Manon Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (*directrice*), Yves Williams (*superviseur*), *Avies publics et annonces classées*, Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gislaine Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, André Melancon, Suzanne Miscevic, Micheline Ruelland, Monique Verreault (*publicitaires*); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turcotte, Michèle Bouchard (*secrétaire*). L'ADMINISTRATION Henry Rieth, c.m.a. (*contrôleur*), Nicole Carmel (*coordonnatrice des services comptables*), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*adjointe à l'administration*). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christianne Benjamin (*directrice*), Johanne Brien (*secrétaire*), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (*directeur*), Chrystian Guy (*superviseur à la promotion des abonnements*). LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (*directrice de la production*), Jean Lemay (*directeur adjoint, production et information*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Desormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (*président*). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président et directeur général*).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CULTURE «Je suis là pour rester»

SUITE DE LA PAGE 1

Mme Dionne-Marso-
lais a fait ces commen-
taires, les premiers de-
puis qu'elle a subite-
ment succédé à Marie
Malavoy le 25 novembre
dernier, à l'issue d'une
brève allocation devant
le milieu du cinéma, ré-
uni hier pour le dévoile-
ment de la programma-
tion des fêtes du Cente-
naire du cinéma.

A ceux qui se deman-
dent si ses fonctions au
ministère de la Culture
sont temporaires — Mme Dionne-Marso-
lais est également
ministre du Tourisme —, l'intéressée répond que
«je suis là pour rester». Tout en tenant compte, précise-
t-elle, de «la volatilité politique».

Les interrogations de Mme Dionne-Marso-
lais ne s'ar-
rêtent pas au CALQ. Elle nourrit des doutes similaires
sur la Société de développement des entreprises cultu-
relles, qui doit remplacer la Société générale des indus-
tries culturelles.

Ce n'est pas tout. La nouvelle ministre est à revoir
complètement la mission de Radio-Québec. «Il faut que
nous réfléchissions sur les missions culturelle et poli-
tique de Radio-Québec». La ministre affirme «qu'il est
trop tôt» pour dire si la présidente actuelle, Françoise
Bertrand, restera ou quittera son poste. Mais elle ne fait
rien, c'est le moins que l'on puisse dire, pour calmer les
incessantes rumeurs voulant que Mme Bertrand —
nommée par le gouvernement libéral — quitte son poste
à la fin du mois.

Et quelle doit être la mission de Radio-Québec? «Nous
aspirons à devenir un pays. Radio-Québec doit être une
société d'Etat. Il faut que sa mission s'inscrive dans le
cadre du développement des technologies de l'informa-
tion. Il faut utiliser Radio-Québec au maximum pour
rayonner partout à travers le Québec et le monde.»

La place de la culture québécoise sur l'autoroute élec-
tronique est d'ailleurs en tête des priorités de la ministre.
«Il faut que notre culture soit accessible. Nous avons du
retard. Depuis trois ans, on parle de quinquennat alors
qu'il faut parler de contenu», estime-t-elle.

Au Conseil des arts et des lettres du Québec, les propos
de Mme Dionne-Marso-
lais ont été accueillis avec
étonnement. Puis, dans un deuxième temps, on confirme
que Mme Dionne-Marso-
lais a rencontré le président



Rita Dionne-Marso-lais

du CALQ, Guy Morin, la semaine dernière et qu'elle a
abordé la question de l'éthique.

«Nous lui avons répondu que nous avions un code de
déontologie et elle a demandé à le voir», a expliqué, hier,
la directrice des communications, Denise Melillo. La pré-
occupation de la ministre a surpris, dans la mesure où ce
sont tout de même des comités et des jurys qui font les
recommandations d'aide au conseil d'administration, dont
la plupart des membres sont issus des diverses disci-
plines artistiques.

Mme Dionne-Marso-
lais a aussi fait part de son inten-
tion de rencontrer les membres du conseil d'administra-
tion mais aucune date n'a été arrêtée. La prochaine ré-
union des 13 membres du conseil est prévue pour mars.

Le CALQ — dont le rôle ressemble à celui du Conseil
des arts du Canada mais avec une surveillance accrue du
gouvernement — a connu un départ lent. Bien que la
loi le créant ait été adoptée le 21 décembre 1992, ce n'est
qu'à l'été suivant que M. Morin a été nommé à la direc-
tion de l'organisme. Après de longs mois de transition, le
CALQ est responsable, depuis avril dernier, de l'en-
semble de l'aide gouvernementale aux créateurs, soit 38
millions \$ (son budget total est de 42 millions \$).

Créature du gouvernement libéral, le CALQ était ni
plus ni moins la pierre d'assise de la politique culturelle
de l'ex-ministre de la Culture, Liza Frulla. Sa mise sur
pied a été réalisée avec l'appui du milieu culturel.

Le 22 décembre dernier, le CALQ a pour sa part sou-
mis son projet de développement pour l'année qui vient à
la ministre. Il y est question de la mise sur pied d'un of-
fice des tournées, d'efforts pour soutenir la relève et de la
nécessité de faire une place aux nouvelles technologies.
La ministre n'a pas encore répondu à ce plan.

Mme Frulla a aussi créé la SODEC mais ce dossier
n'est pas aussi avancé que celui du CALQ puisque ses pre-
miers dirigeants n'ont pas encore été nommés et que la
SOGIC, pourtant, n'est pas encore abolie. Treize membres,
incluant un président et deux vice-présidents, doivent gé-
rer le nouvel organisme. L'organisme doit être respon-
sable des fonds à octroyer à l'industrie du cinéma et de la
télévision et aux milieux de l'édition et des métiers d'art.

Si Mme Dionne-Marso-
lais se démarque radicalement
de Mme Frulla, elle prend également ses distances vis-à-
vis de Mme Malavoy, qui a été ministre de la Culture jus-
qu'à ce qu'elle confirme qu'elle n'avait pas sa citoyenneté
canadienne mais avait néanmoins voté pendant de nom-
breuses années. Mme Malavoy avait notamment expri-
mé son désir de décentraliser les fonds consacrés à la
culture, de manière à ce que les régions soient mieux
pourvues. Cependant, elle n'avait aucunement remis en
question ni le CALQ ni la SODEC, dont elle avait promis
de combler rapidement les postes de direction.

TORONTO Une barrière?

SUITE DE LA PAGE 1

québécois.

La bataille s'était soldée par une entente et par l'adop-
tion, par le gouvernement libéral, de la loi 142 dérégle-
mentant la construction résidentielle. La conjugaison de
l'entente et de la loi ont satisfait aux exigences de l'Onta-
rio, qui a suspendu ses mesures de rétorsion en dé-
cembre 1993.

Mais depuis le dépôt du projet de loi 46, qui répond à
une promesse électorale du PQ de «règlement» la
construction résidentielle, les fonctionnaires ontariens se
demandent si ce geste ne constitue pas une barrière
pour les travailleurs ontariens, ce qui contreviendrait
donc à l'entente signée le 3 mai 1994 par les deux pro-
vinces.

Dès le 16 décembre, le député libéral Norman McMil-
lan disait détenir des renseignements de fonctionnaires
ontariens selon lesquels le projet péquiste ne passait pas
la rampe, pouvait raviver les tensions et faire renaître la
menace de représailles envers les travailleurs québécois.

Selon des renseignements privilégiés plus récents, ob-
tenus par les libéraux, la ministre ontarienne du Com-
merce, Frances Lankin, aurait en sa possession un rap-
port qui lui indique que la réglementation constituerait
une entrave à la mobilité des travailleurs ontariens.

A première vue, il est plus facile pour un ouvrier, qu'il
soit ontarien ou québécois, d'obtenir du travail dans un
secteur non réglementé que dans un secteur réglementé.

Les libéraux s'attendaient à ce que le gouvernement
ontarien fasse une sortie, ces jours-ci, pour dénoncer la
manœuvre du gouvernement péquiste.

Certains d'entre eux verraient d'ailleurs d'un bon œil,
du point de vue référendaire, cette dénonciation. Selon
eux, une telle rebuffade aurait l'effet de semer le doute
sur la capacité des péquistes de négocier avec le reste du
Canada une association économique après la souveraineté,
puisque'ils seraient même incapables de sauvegarder une
petite entente sur la mobilité des travailleurs de la
construction avec le principal partenaire économique du
Québec.

Du côté ontarien, le mutisme est de rigueur. Autant
chez Bob Rae qu'au cabinet de la ministre Lankin, on
soutient que des commentaires à ce sujet seraient préma-
turés.

Il appert que si l'Ontario ne se prononce pas sur ce
dossier cette semaine, ce serait en partie à cause de la vi-
site de M. Johnson à Toronto, aujourd'hui.

M. Johnson prononcera un discours devant le Cana-
dian Club et l'Empire Club réunis. Il discutera des pers-
pectives du débat référendaire. Il aura un tête-à-tête avec
M. Rae. Cette visite est la première d'une tournée panca-

nadienne du chef libéral, qui veut raviver le dialogue et
ainsi démontrer que le Québec n'est pas la seule provin-
ce à rejeter le *statu quo* et à souhaiter une redistribution
des compétences.

Or, si l'Ontario avait brandi la menace de représailles
contre le Québec au moment même de l'arrivée de M.
Johnson, ce dernier aurait pu en prendre ombrage. M.
Johnson ne devrait pas prendre la défense du Québec
contre l'Ontario? Le message que veut livrer M. Johnson
aurait été occulté.

A plusieurs reprises depuis la semaine dernière, les
députés libéraux, qui participent à pas de tortue à l'étude
du projet de loi 46 en commission parlementaire, ont de-
mandé à la ministre québécoise de l'Emploi, Louise Ha-
rel, si elle avait en sa possession une lettre de Mme Lan-
kin indiquant que le projet de loi 46 serait acceptable
pour l'Ontario.

Le député d'Outremont et artisan de l'entente conclue
en mai dernier entre les deux provinces, l'ancien mi-
nistre libéral Gérard Tremblay, soutient que les
conseillers du gouvernement à l'époque, qui sont restés
les mêmes malgré le changement de gouvernement,
avaient conclu que «la seule façon d'en arriver à assurer
la mobilité de la main-d'œuvre, c'était de déréglementier
le secteur résidentiel».

Chaque fois que la question est abordée, Mme Harel
invite les libéraux à «plus de sérénité». Elle indique
qu'elle est en contact régulier avec Mme Lankin depuis
décembre afin de s'assurer que rien, dans ce projet de
loi, n'altère les accords entre les deux provinces à ce su-
jet.

Mme Harel soutient qu'il est possible de resyndicali-
ser ce secteur tout en assurant la mobilité de la main-
d'œuvre. Auprès de Mme Lankin, qui est membre d'un
gouvernement NPD, elle fait valoir qu'il faut, «comme so-
ciaux-démocrates, montrer qu'on peut être à la fois pour
la syndicalisation et pour la mobilité de la main-
d'œuvre». Les néo-démocrates sont syndicalistes, c'est
bien connu.

Les deux ministres ont donc échangé des lettres de-
puis décembre, dit Mme Harel. Cette dernière a écrit à
Mme Lankin pour lui expliquer quels sont «les moyens
mis en œuvre pour nous assurer que le contenu de ces
ententes ne puisse être écarté par une disposition quel-
conque du projet de loi». Mme Lankin a répondu par une
lettre dans laquelle elle demandait des éclaircissements.

Dans un communiqué publié le 8 décembre, Mme Ha-
rel précisait déjà une liste de modalités prévues de ma-
nière à ne pas pénaliser un travailleur ou un entrepre-
neur ontarien. Elle se disait prête, mardi dernier, à «faire
ce qu'il faut pour résoudre au fur et à mesure les pro-
blèmes d'application» qui pourraient se présenter.

CAUCHEMAR Pression à la baisse

SUITE DE LA PAGE 1

est si candide qu'on n'en réalisera pas les inconvénients
tant et aussi longtemps «qu'on n'aura pas subi une crise
majeure».

Par crise majeure, ce financier que l'on qualifie d'ex-
pert en taux de change entend une diminution de 10 %
du dollar canadien en une seule séance. Lorsque les in-
vestisseurs britanniques, a souligné Pierre Ghazi, direc-
teur du marché monétaire à la Banque de Montréal, ont
pris connaissance de ces observations stipulant que l'in-
différence du public et le laisser-aller des pouvoirs pu-
blics allaient se perpétuer tant que le dollar ne serait pas
à 65 cents américains, ils ont liquidé des masses de titres
libellés en dollars canadiens.

A l'ouverture des transactions en territoire nord-améri-
cain, rappelle Jean-Louis Richard, directeur des changes
à la Caisse centrale Desjardins, le dollar s'échangeait à
70,33 cents américains malgré des interventions de la
Banque d'Angleterre. Le ton imprimé par les Européens
a alors semé une certaine panique de ce côté-ci de l'At-
lantique.

Faisant écho à la forte pression à la baisse manifestée
à l'endroit du dollar, les ordres de vente des investis-
seurs nord-américains se sont multipliés avec d'autant
plus de vigueur, voire de virulence, qu'en cours de ma-
tinée deux statistiques émanant des États-Unis ont précisé
que le rendez-vous avec les pressions inflationnistes au
cours de la présente année se confirmerait.

Economiste à la Banque Nationale, Mme Dominique
Vachon a souligné qu'une utilisation plus forte que prévu
des capacités de production aux États-Unis avait définitive-
ment convaincu les marchés que la Réserve fédérale al-
lait étrangler le crédit avec force à la fin du présent mois.
De fait, la pression à la baisse sur les valeurs canadiennes
a grimpé d'un cran, établissant ainsi l'écart avec le dollar
américain, toujours dans la matinée, à 62 points de marge.

HÉRITAGE Manipulation idéologique

SUITE DE LA PAGE 1

Les plaques dévoilées l'an dernier proclament en 20
langues: «Que ce lieu où les nazis ont tué près d'un mil-
lion et demi d'hommes, de femmes et d'enfants, en ma-
jorité des Juifs de divers pays d'Europe, soit à jamais pour
l'humanité un cri de désespoir et un avertissement».

Cette évidente mais cruelle vérité aura donc mis un
demi-siècle à s'imposer sur des panneaux dans l'enceinte
même du plus grand centre du vaste réseau concentra-
tionnaire nazi. En fait, Auschwitz n'a cessé d'être ma-
nipulé idéologiquement et de faire l'objet de disputes sym-
boliques depuis sa libération par l'Armée rouge, le 28
janvier 1944.

Dès mai 1945, les soviétiques ont commencé à faire
circuler le nombre «officiel» de quatre millions de vic-
times. Les autorités communistes polonaises l'ont main-
tenu jusqu'en 1989 pour mettre en valeur le génocide
nazi et peut-être même pour «diluer» l'importance des
victimes juives.

Entre-temps, des historiens ont montré que 85 000 Po-
lonais, 20 000 Tziganes, 15 000 prisonniers de guerre so-
viétiques et 12 000 autres personnes de diverses nationa-
lités (Russes, Ukrainiens, Tchèques, Yougoslaves, Fran-
çais, Allemands et Autrichiens) avaient subi le même
sort qu'environ un million de Juifs dans le camp de la
mort.

Dans les années cinquante, le gouvernement polonais
a également autorisé la construction de pavillons «natio-
naux» autour du camp pour souligner l'héroïsme de cer-
tains prisonniers communistes. Même la Bulgarie avait
le sien, alors que ce pays n'a perdu aucun ressortissant à
Auschwitz.

Plus récemment encore, c'est «l'affaire du Carmel» qui
a troublé Auschwitz. Au milieu de la dernière décennie,
des catholiques ont voulu installer des carmelites à la li-
sière du camp, dans le périmètre pourtant déclaré invio-
lable par l'UNESCO. L'Etat polonais a alors curieuse-
ment «oublié» ce détail et le primat de l'Eglise de Po-
logne, Joseph Glemp, a lui-même défendu le projet avec
des propos «qu'il était difficile de ne pas considérer anti-
sémites», selon le magazine français *Le Point*.

L'atmosphère a commencé à se détendre sous le gou-
vernement postcommuniste. En 1990, le président Lech
Walesa a nommé un comité international de Juifs et de
chrétiens à la tête du musée du camp (c'est ce comité
qui a récemment fait installer les panneaux qui rétablis-
sent les faits). Mais encore cette semaine, des nouvelles
diffusées par diverses agences de presse mentionnent
que les survivants juifs (ou leurs représentants) et les or-
ganisateurs polonais sont divisés sur le détail des céré-
monies prévues dans le cadre de l'anniversaire de la libé-
ration d'Oswiecim (Auschwitz en polonais). Les uns ac-
cusent les autres de vouloir «poloniser» l'événement, no-
tamment en invitant le président Walesa à prononcer un
discours lors de la principale cérémonie, la semaine pro-
chaine.

Quoi qu'il en soit, le camp d'Auschwitz est aujourd'hui
à la fois symbole de l'Holocauste et musée. Il accueille
500 000 visiteurs par an, dont la moitié sont des Polonais.
Au total, depuis la création du musée en 1947, il a été vi-
sité 22 millions de personnes.

Ce qui ne veut pas dire que les lieux soient bien entre-
tenus. Avec un budget annuel de 2 millions \$, le musée
doit financer l'entretien de 150 bâtiments et 300 ruines
sur 191 hectares, des dizaines de kilomètres de fils bar-
belés, des cloisons, ainsi que tous les objets exposés au

Dans ce contexte aussi empreint d'adversité, la
Banque du Canada a signé plusieurs interventions afin
de signaler aux marchés que pour la troisième fois en
moins d'une semaine elle se rangeait, en quelque sorte,
derrière les diktats des opérateurs en élevant la fourchet-
te des taux au jour le jour à 6,75 %-7,25 %.

S'il n'est pas possible de quantifier l'impact respectif
de chacun des facteurs ayant imprimé leur influence au
cours des marchés hier, il est par contre indéniable, a
constaté Robert Normand, économiste au Mouvement
Desjardins, que les marchés ont perdu confiance à
l'égard du ministre des Finances, Paul Martin, pour tout
ce qui a trait à l'administration de notre déficit.

Selon les explications fournies par Benoît Durocher,
économiste à la Banque Royale, l'évolution récente des
marchés doit être comprise comme «un message envoyé
au ministre Martin pour le forcer à agir de manière cré-
dible lors de la confection du prochain budget. Ceci dit,
les investisseurs se laissent actuellement aller à des as-
pects plus émotifs que rationnels».

A ce propos, le directeur du marché monétaire à la
Banque de Montréal a tenu à rappeler que l'écart existant
avec les bons de trois mois américains était présentement
de 186 points de marge, soit un niveau passable-
ment plus élevé que l'écart conventionnel. Soit une sa-
crée prime accordée aux investisseurs potentiels.

S'il est vrai que les bons canadiens proposent un ren-
dement plus élevé que leurs pendants américains, il de-
meure que la politique suivie par la Banque du Canada
au cours des dernières semaines a embrouillé les par-
quets étrangers.

D'après Mme Dominique Vachon, de la Banque Natio-
nale, «en montrant à plusieurs reprises qu'elle était à
l'aise avec le fléchissement du dollar en autant que cela
se faisait dans l'ordre, la Banque du Canada a joué avec
le feu. Elle a étiré l'élastique pendant plusieurs semaines;
aujourd'hui, elle doit intervenir brutalement».

musée, essentiellement les objets personnels des prison-
niers.

Des travaux de conservation sont effectués grâce aux
dons des gouvernements allemand, belge, autrichien et
grec, mais il manque encore environ 20 millions \$, no-
tamment pour entretenir les baraques et assurer la pro-
tection des archives du camp. «L'enfer tombe en ruines»,
titrait récemment un article sur l'état délabré du camp.

Ici comme ailleurs

À Montréal aussi on se bat par mille et un moyens
pour que se perpétue le souvenir de ce qui s'est produit
dans cet enfer et ailleurs en Europe.

«Montréal est certainement le centre de la mémoire
juive la plus importante au Canada», juge Bill A. Surkis,
directeur général du Centre commémoratif de l'Holocauste,
fondé en 1979 mais qui a inauguré sa première expo-
sition en 1991.

Le Centre est installé au sous-sol du 5151, chemin de
la Côte-Sainte-Catherine, qui abrite aussi la bibliothèque
et différents organismes communautaires juifs. L'exposi-
tion en cours s'intitule «Splendeur et destruction: la vie
juive qui n'est plus, 1919-1945». Elle traite notamment de
la culture juive détruite par les nazis, mais toujours à tra-
vers des objets sacrés ou usuels, saués par les survi-
vants: un morceau de Thora, un chandelier, une photo
de famille, un peigne rapporté d'un camp de concentra-
tion.

C'est le plus grand centre du genre au Canada. Même
New York n'a rien de semblable. Les deux plus grands
musées sur la Shoah sont situés à Washington et à Yad
Vashem, en Israël.

L'an dernier, près de 100 000 personnes ont visité le
centre montréalais ou ont assisté à une de ses «célébra-
tions commémoratives», par exemple dans les cégeps de
la région de Montréal. Le directeur du centre, lui-même
un ancien directeur du collège John-Abbot, est particu-
lièrement heureux de renseigner des jeunes, mais est tou-
jours surpris de constater que beaucoup d'entre eux
ignorent à peu près tout de l'Holocauste. «Dans la com-
munauté juive, bien sûr, on en a entendu parler. Mais
souvent, les jeunes que nous rencontrons ignorent abso-
lument tout de cette période.»

Depuis l'an dernier, le Centre a commencé à recueillir
les témoignages de certains survivants sur bande vidéo.
Plus de 70 personnes ont déjà été interviewées sur leur
propre descente en enfer.

Il y avait 8340 survivants de l'Holocauste à Montréal
en 1991, selon une étude publiée en août dernier par
James L. Torcynier et Shari L. Brotman de l'Université
McGill. Ils représentent 8,3 % de la population juive de la
métropole et environ le tiers des quelque 27 000 survi-
vants juifs qui vivent encore au Canada.

Cette communauté de damnés, qui a tout perdu en Eu-
rope, a énormément donné à Montréal. On a ainsi estimé
que les survivants ont revivifié ou créé pas moins de 35
organisations communautaires qui comptaient plus de
4000 membres en 1988.

Mais cette population vieillit. Près de 80 % des survi-
vants ont maintenant plus de 65 ans. Ils constituent en
fait près du tiers des personnes âgées de la communauté
juive montréalaise. Ici comme ailleurs, l'ère des témoins
directs de la Shoah tire à sa fin.

Demain: Comment les historiens, les philosophes et
les théologiens analysent l'extermination systématique
des Juifs d'Europe.

Chrétien signera pour 400 millions \$ de contrats en Amérique latine

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Des contrats d'une va-
leur totale de 400 millions \$ se-
ront signés pendant la tournée de
promotion commerciale du premier
ministre Jean Chrétien en Amérique
latine et dans les Antilles, ont affirmé
des fonctionnaires, hier. M. Chrétien
et le ministre du Commerce Roy Ma-
cLaren s'envolent demain pour une
mission commerciale de 11 jours qui

les mènera à Trinidad, en Uruguay,
en Argentine, au Chili, au Brésil et
au Costa Rica, et qui vise à têter le
marché américain et accroître la pré-
sence des entreprises canadiennes
dans cette région du monde.

«La croissance économique des
pays d'Amérique latine est impres-
sionnante, constatait M. MacLaren
dans une entrevue antérieure.
L'Amérique latine est l'une des ré-
gions qui connaît la plus forte crois-

sance au monde à l'heure actuelle.»

Déjà, il est prévu que le Chili se
joigne à l'ALENA (l'Accord de libre-
échange d'Amérique du Nord) cette
année. Une entente de libre-échange
est prévue pour l'ensemble des Amé-
riques d'ici l'an 2005.

Les représentants d'environ 200
compagnies, allant de géants de l'alimen-
tation à de petites firmes de
communications et provenant de
toutes les provinces, se joindront à la

tournée de M. Chrétien pour les
étapes du Chili, de l'Argentine et du
Brésil.

Même si la région ne compte que
pour environ 2 % seulement du com-
merce canadien, le Canada y a des
investissements substantiels, notam-
ment 3 milliards \$ dans des mines
chiliennes, ce qui fait du Canada le
deuxième investisseur étranger en
importance dans ce pays.

Plusieurs des contrats en vue

étaient déjà en chantier, mais on es-
père que la visite du premier ministre
leur donnera le petit coup de pouce
qui facilitera leur conclusion définitive,
ont indiqué des fonctionnaires.

Le ministre MacLaren a déclaré
qu'il ne pouvait donner de chiffres
précis sur les contrats qui seront an-
noncés au cours du périple, mais les
fonctionnaires gouvernementaux es-
timent leur valeur à 400 millions \$.

Il est à prévoir que les contrats qui

seront conclus à l'occasion de la mis-
sion commerciale ne seront pas aus-
si nombreux que ceux qui ont été pa-
raphés pendant la tournée chinoise
d'une délégation dirigée par M.
Chrétien, l'an dernier, et qui totali-
saient 8 milliards \$. Mais seulement
le tiers étaient des contrats fermes.

L'Asie et l'Amérique latine sont les
deux priorités des libéraux pour l'ex-
pansion du commerce canadien
dans le monde.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559